

LE COURRIER

LAVAUX | ORON | JORAT



Simond SA
Z.I. La Plaine
Chemin de Vimoulin 1
1302 Vufflens-la-Ville

Mazout - Carburants - Lubrifiants
Stations-services

info@simondsa.ch
www.simondsa.ch
Tél. 021 706 25 80
Fax 021 706 25 85

Appel gratuit 0800 80 25 80



JOURNAL DU DISTRICT | N° 39 | JEUDI 20 OCTOBRE 2022 | 72^E ANNÉE (N° 3444) | CHF 2.50 | JGA 1610 ORON-LA-VILLE | le-courrier.ch | Code 70062

Lavaux

Candidats recherchés pour les prix du mérite Lavaux d'Or

LAVAUX
D'OR
PRIX DU MÉRITE
2023

Dénoncez-les !

par Claude Quartier



© Claude Quartier

Basile Neyroud, ancien lauréat Lavaux d'Or, prix du terroir

Editorial

Arvid Ellefssplatt
Rédacteur en chef



Hommage

Généralement lorsque ce titre apparaît en tête d'un article, nous pouvons nous attendre à une célébration en bonne et due forme de la vie et de l'œuvre d'une personnalité défunte. « Née entre les deux guerres, sa vie a été toute entière dédiée aux mathématiques à tel point qu'elle a réussi à compter jusqu'à l'infini... deux fois! »

Mais il ne s'agit pas, ici, de rendre hommage à une vie passée mais bien à des vies présentes. Des personnalités bien vivantes et dont nous ne croisons la route que bien trop tard. Lorsqu'on entre en EMS, en visite ou par la force des choses, le personnel soignant est présent. On attend d'eux une attention de tous les instants, une compréhension, du temps et de la bienveillance... et ils l'ont fondamentalement! C'est en cela qu'ils semblent ne pas être de notre monde. Ils, et elles, ne sont pas fait comme nous...

Ce monde dans lequel nous, le commun des mortels, évoluons est celui du commerce et de l'optimisation, certainement pas celui de l'humanité. Or, il existe un petit village d'irréductibles qui offrent du temps, ont de l'écoute et le cœur sur la main. Un don pour tous ceux et celles qui finissent leur vie, souvent sans comprendre ce qui leur arrive.

Chez ce personnel soignant des EMS, l'humanité n'est pas qu'un vain mot ou un concept, c'est une pratique, quotidienne et éprouvante. Malgré cela, ils remettent l'ouvrage sur le métier chaque jour, c'est une vocation.

Croiser certaines de ces « âmes vivantes » redonne l'espoir en une humanité de l'Homme, enfouie sous l'austère costume professionnel et les obligations que nous portons tous, ils existent! Il existe encore des gens chez qui l'humanité a un sens.

C'est à ce titre qu'il est important de leur rendre hommage. C'est aussi une nécessité politique de ne pas oublier – et surtout de valoriser! – la formation de ce personnel.

Dans cette édition, vous découvrirez les méandres dans lesquels notre société si policée s'enlise, ou pas.

Monde du travail



3

Pénurie de personnel dans les EMS

par Thomas Cramatte

© freepik

Léman



7

Pêche professionnelle Bilan de la saison 2021

par Thomas Cramatte

© Pixabay meinig

La petite histoire des mots

3

La chronique de Georges Pop
Découvrez l'histoire du mot « Subpoena »

Environnement

7

L'état des forêts, la nécessité de l'équilibre

Communes

15 16 17

Stabilité générale dans le district

Voile 1/3

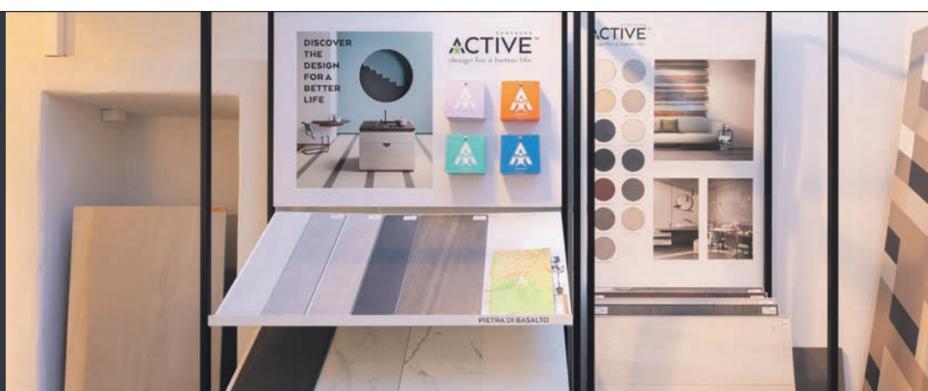
20

Le « Jeudi 12 »,
50 ans d'une légende vivante

Publicité

Vous recherchez votre futur carrelage ?

De nombreuses exclusivités:
Active, Skinrock, etc.



TENTHOREY GROUPE



T 021 711 76 00
M 079 429 88 82
info@tenthorey-carrelage.ch
Rue de la Poste 18, CH-1009 Pully
www.tenthorey.ch

Avis d'enquête
Oron-la-Ville

La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Transformations
Description

de l'ouvrage: Transformation et démolition partielle du bâtiment ECA n° 7287, agrandissement du dépôt existant enterré, aménagement de 10 appartements, construction d'un couvert à vélos, création de 18 places de parc extérieures et installation d'une PAC air-eau.

Situation: Ch. de la Poya 13
1610 Oron-la-Ville

N° des parcelles: 11002/11003

N°s ECA: 7287a/7287b

N° CAMAC: 212112

Réf. communale: 42.05.2075

Coordonnées

géographiques: 2°55'150/1°15'8'165

Note au

recensement arch.: 4

Propriétaires: Emmanuel Beney

Auteur des plans: Atelier d'architecture P.Duvillard SA
M. Pascal Duvillard

Demande

de dérogation: Dérogation à l'art. 6.2 du RCPEPC (distances aux limites inférieures à 3m), application art. 80 LATC et art. 39 RLATC (couvert à vélos)

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 22 octobre au 20 novembre 2022 au BTO à Oron-la-Ville

La Municipalité



bto@oron.ch
www.oron.ch



AVIS D'ENQUÊTE LUTRY

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire complémentaire (C)

Nature des travaux: Transformations

Description de l'ouvrage: Transformation du bâtiment. Enquête complémentaire pour la mise en conformité d'aménagements extérieurs, déplacement du portail et remplacement de la pergola existante

Situation: Chemin du Petit-Bochat 15

N° de la parcelle: 871

N° ECA: 2953

N° CAMAC: 215378

Référence communale: E-6323/B

Coordonnées géo.: 2°54'1'545 / 1°15'1'125

Propriétaire: M. Adolfo Orive Hernandez

Auteur des plans: Atelier Zéro 2 S.A.
M. Stefano Rottura
Avenue du Théâtre 14
1005 Lausanne

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 22 octobre au 20 novembre 2022

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE LUTRY

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Transformations

Description de l'ouvrage: Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau extérieure sur la terrasse située à l'est du bâtiment

Situation: Rue du Voisinand 16

N° de la parcelle: 275

N° ECA: 339

N° CAMAC: 216572

Référence communale: E-6444

Coordonnées géo.: 2°54'2'306 / 1°15'0'566

Propriétaire: Mme Amélie Muralti

Auteur des plans: Ecovalue
Consulting and management
Mme Sabrina Piraino
Avenue de l'Avenir 3
1009 Pully

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 22 octobre au 20 novembre 2022

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE MONTPREVEYRES

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Construction nouvelle

Description de l'ouvrage: Démolition d'un bâtiment ECA 57. Construction d'un hangar agricole pour stockage de pommes de terre, local isolé et d'un atelier. Agrandissement d'un bâtiment ECA 243; construction d'une stabulation pour bovins, fosse à lisier, fumière et place de lavage. Article 97 LaGr du 29.04.98 est applicable

Situation: Route de l'Allamand 2

N° de la parcelle: 107

N°s ECA: 57 243

N° CAMAC: 216602

Coordonnées géo.: 2°54'6'595 / 1°15'9'055

Note au recensement arch.: 6

Propriétaire: Christian Blaser

Auteur des plans: Gaëtan Mivelaz
Agrion Architecture Sàrl

Demande de dérogation: Art 4.2 RGATC (mouvement de terre)

Particularité: L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 15 octobre au 13 novembre 2022

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE LUTRY

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Transformation

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure contre la façade sud du bâtiment

Situation: Grand-Rue 66

N° de la parcelle: 162

N° ECA: 223

N° CAMAC: 216428

Référence communale: E-6446

Coordonnées géo.: 2°54'2'294 / 1°15'0'338

Propriétaire: Mme Mélissa Marquardt

Auteur des plans: X Projects Sàrl
M. Nicolas Araujo, architecte
Avenue Dumas 11
1206 Genève

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 22 octobre au 20 novembre 2022

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE LUTRY

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Transformation

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure contre la façade nord du bâtiment

Situation: Chemin des Pierrettes 57

N° de la parcelle: 3994

N° ECA: 1564

N° CAMAC: 213392

Référence communale: E-6447

Coordonnées géo.: 2°54'2'393 / 1°15'2'036

Propriétaire: M. Yves-Richard Demaurex

Auteur des plans: Hydrotec
M. Cyril Marclay, technicien
Ch. du Boconset 1
1873 Val-d'Illiez

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 22 octobre au 20 novembre 2022

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE PUIDOUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Construction d'une halle d'activités

Situation: Zone Industrielle «Les Tréflons II»
Zone B

N° de la parcelle: 3173

N° CAMAC: 215165

Référence communale: 22-1736-22

Coordonnées géo.: 2°54'8'130 / 1°14'8'950

Propriétaire: Elcotherm AG

Promettant acquéreur: AJS & Co AG

Auteur des plans: A Carré Architecture & Aménagement SA
Ch. du Bief 8
1027 Lonay

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 22 octobre au 20 novembre 2022

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE JORAT-MÉZIÈRES

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Construction nouvelle
Construction d'une piscine chauffée avec local technique enterré et installation d'une PAC air/eau

Situation: Clos Novy 1 - 1084 Carrouge

N° de la parcelle: 111

N° CAMAC: 216877

Référence communale: 38/2022

Coordonnées géo.: 2°54'8'920 / 1°16'1'690

Propriétaire: Etienne Willenegger

Auteur des plans: Grégory Steiner, Gemetris SA

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 22 octobre au 20 novembre 2022

La Municipalité

garage
des 3 sapins
métraux s.à.r.l.

Réparations toutes marques
Vente voitures neuves et occasions
Pneus service – Station d'essence
Lavage automatique

Pierre-Alain Métraux
Route de la Claie-aux-Moines 5 • 1073 Savigny
Tél. 021 781 11 07 • 3sapins.savigny@bluewin.ch

Monde du travail

Une solution pour résoudre le manque de professionnels dans les EMS

La pénurie de personnel soignant diplômé dans les établissements médicaux sociaux (EMS) atteint des niveaux inquiétants. Si le canton doit rapidement trouver des solutions, une professionnelle du secteur et députée de Bourg-en-Lavaux propose plusieurs mesures pour inverser la tendance.

« C'était bien gentil d'applaudir, mais le personnel soignant a vécu un enfer durant le Covid », commente Florence Gross. Pour cette directrice d'une fondation qui gère trois EMS sur la Riviera, la pandémie n'a fait qu'aggraver une situation qui dure depuis plusieurs décennies: « Cela fait vingt ans que l'on nous parle d'une pénurie de personnel sans que rien ne soit entrepris », s'offusque la députée. Aujourd'hui, tous les établissements médicaux subissent un déficit de personnel. A tel point, que le métier d'infirmier est devenu l'activité proposant le plus de postes vacants. D'après Jobradar.ch, 7453 places de travail étaient à pourvoir à la fin juin dans toute la Suisse.

« Pour rendre le métier d'infirmier en EMS attractif, il faut pouvoir le montrer »

Florence Gross, députée et directrice de la Fondation Balcons du Lac.

Autre élément à prendre en considération, la concurrence entre les divers établissements prodiguant des soins: « La concurrence entre hôpitaux et EMS est importante, sans parler de la CHUV, qui possède une meilleure grille salariale et une caisse de pension supé-



La députée Florence Gross propose de faciliter l'accès des stages dans les EMS pour les étudiants infirmiers et les assistants en soin

rieure », ajoute Florence Gross. Pour remédier rapidement au manque de personnel soignant en EMS, la directrice suggère, via une motion déposée au Grand Conseil, de revoir la manière de promouvoir le métier d'infirmier en EMS.

Formation

La proposition de l'habitante de Bourg-en-Lavaux a pour ambition de former un plus grand nombre d'infirmiers diplômés: « Il est relativement facile de trouver du personnel sans diplôme. Ma motion a pour objectif de former plus d'infirmiers et de pro-

poser des stages en EMS ». Pour qu'un étudiant obtienne un diplôme d'infirmier d'une haute école de santé (HES) ou celui d'assistant en soin (CFC), un stage au sein d'un établissement médical est obligatoire. Seul bémol, du côté des EMS, le personnel autorisé à accompagner les stagiaires manque à l'appel: « Nous devons avoir dans nos institutions des collaborateurs ayant suivi une formation de praticien-formateur pour accompagner des stagiaires », détaille Florence Gross.

Souffrant déjà d'un manque d'effectifs pour prodiguer des soins, les

EMS peuvent difficilement se séparer d'un de leur membre durant les 25 jours que compte la formation de praticien-formateur: « Sur les vingt infirmiers diplômés que comptent les trois EMS que je dirige, une seule personne est autorisée à accueillir les stagiaires ». L'une des infirmières-chefes de la Fondation Balcons du Lac forme ainsi un à deux étudiants par année: « Cette collaboratrice doit jongler entre les soins et le management. Il serait préférable de faciliter l'accès à la formation de praticien-formateur pour permettre à plusieurs de ses collègues d'accueillir des stagiaires ».

Le canton en soutien

Pour augmenter le nombre de stagiaires découvrant le métier en EMS, Florence Gross propose que l'Etat subventionne l'engagement d'intérimaire en l'absence de main-d'œuvre (25 jours) ou de créer un collectif de remplaçants diplômés pouvant intervenir: « Il est relativement facile de trouver du personnel au pied levé, mais difficile d'assurer des salaires de 30 % supplémentaires des intérimaires », avoue Florence Gross avant d'ajouter que: « Pour rendre le métier d'infirmier en EMS attractif, il faut pouvoir le montrer ».

Les propositions de Florence Gross sont aujourd'hui renvoyées en commission: « C'est sûrement la com-

mission de la santé-publique qui va se prononcer sur le bien-fondé de mon texte. En d'autres termes, soit le texte poursuit son chemin au Conseil d'Etat, soit il finit à la poubelle ». Cette pénurie de personnel soignant touche toute la Suisse, obligeant les cantons à prendre des dispositions pour améliorer la situation: « J'ose espérer que les autorités cantonales prennent en considération ma motion pour faire avancer les choses ».

Il sera nécessaire pour Florence Gross d'attendre quelques mois avant d'obtenir une réponse. A moins que le programme de législature du Conseil d'Etat propose des solutions dans sa publication en novembre prochain.

Thomas Cramatte

Déficit de lits dans le canton

« Le canton de Vaud est l'un des cantons dans lequel le nombre de lits en EMS pour 1000 habitants est le plus bas: 51.4 lits contre 59.8 en moyenne dans le pays », relève l'annuaire de la statistique vaudoise. En 2019, le personnel soignant des EMS vaudois s'élevait à 4541, contre 4661 en 2020, soit 120 emplois supplémentaires, mais impossible de savoir s'il s'agit d'infirmiers diplômés ou non.

La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

Subpoena

La semaine dernière, à Washington, la commission parlementaire chargée de l'enquête sur le rôle de Donald Trump dans l'assaut contre le Capitole a décidé à l'unanimité d'adresser une assignation à comparaître à l'ex-président, afin qu'il réponde de ses actes devant ses membres. Il est intéressant de noter que ce type d'injonction, en anglais, porte le nom latin de « subpoena ». Ce terme, qui a fait les grands titres de la presse américaine, existe cependant aussi en français, au masculin. Il n'est cependant utilisé, exclusivement dans le domaine juridique, que par les francophones du Canada.

Sur le site de la ville de Québec, par exemple, on peut lire ceci: « Un 'subpoena' est une assignation à comparaître devant un tribunal à titre de témoin. Ce document indique quand vous devez vous présenter pour témoigner, soit pour la partie poursuivante, soit pour la partie défenderesse. Il est obligatoire de vous conformer à cette assignation (...) Lors de l'audition, on vous appellera à la barre des témoins. Vous devez énoncer vos noms et adresse au complet. On vous demandera de prêter serment par affirmation solennelle ».

Inspiré indirectement du droit romain, le terme « subpoena » associe les

mots latins « sub » qui signifie « sous » et « poena » qui veut dire « peine », « punition » ou « châtiment ». C'est d'ailleurs de ce mot latin « poena » qu'est issu le français « pénal » qui désigne tout ce qui concerne les délits et les peines; ou

de Shakespeare l'avait elle-même antérieurement chipée au français « pénalité ».

Le mot « subpoena », pour en revenir à lui, est entré dans le jargon juridique anglais sous la forme déformée « supenna » au XV^e siècle, avant de prendre sa forme actuelle deux siècles plus tard. Il est aujourd'hui utilisé dans tout le monde anglo-saxon, du Royaume-Uni à l'Australie, en passant par certains pays africains, pour désigner une injonction d'apparaître devant un tribunal pour produire un témoignage ou un document. Aux Etats-Unis, outre les tribunaux, les commissions d'enquêtes du Congrès peuvent également faire usage de « subpoena ». En anglais, le verbe « to subpoena » veut d'ailleurs dire « assigner à comparaître ».

Relevons encore que Donald Trump a d'ores et déjà réagi à son « subpoena » en formulant sur son réseau social une fin de non-recevoir. Il joue manifestement la montre, sachant que la commission qui le sollicite sera dissoute, si les républicains deviennent majoritaires à la Chambre après les élections de mi-mandat qui sont prévues au début du mois de novembre.

Georges Pop



encore le mot « penalty », la sanction infligée, lors d'une rencontre de football, en cas de faute commise dans la surface de réparation, consistant en un tir au but accordé à l'équipe lésée.

Pour rassurer les allergiques au français, relevons que le « penalty » a certes été emprunté à l'anglais, mais la langue

Brèves

Un site tout neuf pour conseiller parents et enfants

Voilà six ans que la première version du site www-sois-prudent.ch voit le jour. Depuis 2016, ce dernier a pour but d'offrir des conseils aux jeunes et à leurs parents, en lien avec internet entre autres.

Ce portail créé sous l'impulsion des Conseils régionaux de prévention et de sécurité (CPRS) du canton de Vaud a récemment fait peau neuve afin d'accompagner les parents et les enfants confrontés à des questions de (cyber)harcèlement, des problèmes de sexting (échange d'images à caractère sexuel), de tabac, d'alcool, de drogues, du risque lié aux écrans, aux incivilités ou encore aux règles de circulation.

Au-delà des conseils sur la toile, le nouveau visuel plus sobre muni d'illustrations et de tutoriels vidéo permet également de trouver des interlocuteurs spécialisés pour chacune des problématiques.

Thomas Cramatte

Publicité

PB BELET & Cie

FERBLANTERIE - COUVERTURE
ENTRETIEN DE TOITURES
DÉPANNAGE SANITAIRE

PARTICULIERS
GÉRANCES - RÉGIES ET
ENTREPRISES GÉNÉRALES

L'assurance d'un travail de qualité adaptée à vos besoins!

Tél. 021 728 72 01 • Natel 079 412 87 07 • Chemin des Osches 37,ully
www.belet-ferblanterie-sanitaire.ch



Communiqué officiel de la Commune d'Oron



ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre de l'approbation en cours par le département compétent du dossier général relatif au Plan d'affectation (PA) «À la Sauge» à Palézieux-Gare, lequel a été soumis à l'enquête publique du 25 juin 2021 au 24 juillet 2021, et en application de l'article 13 al. 1 de la Loi sur les routes (LROU) du 10 décembre 1991, la Municipalité soumet à l'enquête publique,

du 21 octobre 2022 au 19 novembre 2022

LE PLAN DES EMPRISES CONCERNANT

LA DÉCADASTRATION PARTIELLE
DES PARCELLES RF N° 340, 501, 508, 565 ET 16105
(TRANSFERT AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL)

POUR

CRÉATION DES «LIAISONS INTERNES»
DU PA «À LA SAUGE» À PALÉZIEUX-GARE

Durant la période d'enquête, le plan peut être consulté au Bureau technique à Oron-la-Ville pendant les heures d'ouverture, et également depuis le site internet www.oron.ch.

Les observations ou les oppositions peuvent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées sous pli recommandé à la Municipalité durant le délai d'enquête.

Le projet du PA «À la Sauge» a été présenté dans sa globalité à la population de la commune d'Oron lors d'une séance publique le 22 juin 2021.

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAU

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Construction nouvelle

Description de l'ouvrage: Construction d'un complexe d'habitation de 4 immeubles sur 3 niveaux pour un total de 59 appartements de 1.5pc à 5.5pc avec label Minergie-P et d'un parking souterrain de 56 places

Situation: Ch. de Courseboux - 1096 Cully

N° des parcelles: 10131 10124 338

N° CAMAC: 214819

Référence communale: 22.466

Coordonnées géo.: 2'545'140 / 1'148'780

Propriétaires: Lucas Giobellina
Les Rives de Lavaux SA,
Morgan Dalla Pieta
Les Rives de Lavaux SA,
Commune de Bourg-en-Lavaux
Arnaud Santschy
Chemins de fer fédéraux suisses CFF

Promettant acquéreur: Morgan Dalla Pieta
Les Rives de Lavaux SA

Auteur des plans: Valentin Hautier, Conception-Visuelle

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 15 octobre au 14 novembre 2022

La Municipalité



Entreprise forestière

CHRISTIAN AESCHLIMANN

TOUJOURS
Nacelle à chenilles hauteur 21 mètres
Camion grue avec benne

Coupe et débardage de bois
Achat de bois sur pied
Abattages spéciaux à proximité de bâtiments ou autres
Nettoyage et plantation
Entretien de la végétation avec évacuation
Bois de feu toutes longueurs

Zone industrielle en Grivaz 10

Christian Aeschlimann 1607 Palézieux
aeschlimann74@bluewin.ch Natel 079 606 47 03

www.aeschlimann-bois.ch



Electricité
Téléphone



Dépannage



Sanitaire
Installation

- Courant fort
- Courant faible

- Détartrage ch-eau
- Débouchage conduite

Pascal Troyon

1610 Châtillens • 1699 Porsel
Tél 021 907 79 23 • Natel 079 449 82 60

A.J. Fiscalité

Anne-Laure Jaccard

20 ans d'expérience à l'Administration fiscale

annelaurejaccard@gmail.com

+41 79 301 05 55

Etablissement déclaration d'impôts pour les personnes physiques
Comptabilité pour les indépendants - Conseil fiscal
Gestion administrative



Cardinaux Electricité SA

Installations électriques Dépannage Maintenance

Cardinaux Electricité SA
Grand-Rue 76 • 1095 Lutry

021 791 44 44 • www.cardinaux-electricite.ch

Guérisseur Magnétiseur Médium A distance

Jean-Claude Sellie

Soins émotionnels, physiques pour personnes, animaux
Soins karmiques, transgénérationnels
Nettoyages énergétiques des lieux de vie

www.energies-subtiles.ch 079 756 26 50

5 ESCAPE ROOMS

www.42NDSTREET.ch

Forel | 076 411 42 42

SYLVAIN KRAYENBUHL



Menuiserie
Ebénisterie

Ch. de la Branche 136
1090 LA CROIX / Lutry
Tél. 021 791 19 03
Fax 021 792 17 61
Mob. 079 380 91 27
skrayenbuhl@bluewin.ch



Carrosserie de Lutry SA

Tôlerie - Peinture - Géométrie
Dépannage 24h/24 - 7/7 - Toutes marques

Rte de la Conversion 271
1093 La Conversion

Tél. 021 791 23 60
www.carrosserielutry.ch
info@carrosserielutry.ch

carrosserie suisse
VAUD

LE COURRIER

LAVAUX | ORON | JORAT

Pour tous vos imprimés à des prix imbattables !

Bulletins de versement QR - Entêtes A4 - Enveloppes - Cartes de visite - Brochures
Formulaires - Invitations - Flyers - Faire-part - Cartes de deuil

A votre disposition pour un devis

print@le-courrier.ch | Route de l'Industrie 26 | 1072 Forel (Lavaux) | 021 908 08 08

Lavaux



« Dénoncez votre voisin ou voisine ! Il le mérite »

Le Lavaux d'Or recherche et récompense les talents de la région

Tous les deux ans, et pour la cinquième fois depuis 2015, l'Association Lavaux d'Or décerne « Le prix du mérite de Lavaux ». Il récompense par un prix de 2500 francs une personne, une équipe, une entreprise, une association qui se sont distinguées par leur engagement dans le domaine de la culture, de l'entreprise, du sport et du terroir. Un prix coup de cœur s'ajoute à la liste. Les candidats aux prix sont proposés par des tiers d'où le slogan un peu étrange « Dénoncez votre voisin ou voisine ! Il le mérite ». Depuis 2015, 19 lauréats ont été récompensés et 47'500 francs de prix distribués. Lavaux d'Or est sponsorisé par les sociétés de développement régionales, les communes du périmètre et une dizaine d'entreprises.

Quand on dit «Lavaux», on pense site de l'UNESCO et vignoble. On ne pense pas curling, footing, acquisition de fauteuils roulants tout terrain ou bar à fondue à New York, tout projet une fois ou l'autre primé. L'originalité du prix est de faire de Lavaux autre chose qu'un paysage et le paradis du Chas-selas. Les lauréats font rayon-



Basile Neyroud, vigneron, œnologue

ner la région chacun à leur manière, lui donnant un visage un peu moins stéréotypé.

La 5^e édition couvre des actions exemplaires réalisées

entre juillet 2021 et juin 2023. Les candidats doivent être établis dans la région Lavaux Unesco (Lutry, Bourg-en-Lavaux, Puidoux, Chexbres, Rivaz, Saint-Saphorin, Char-

donne, Corseaux, Corsier-sur-vevey, Jongny). Si vous connaissez une personne, une association ou une entreprise, digne d'être distinguée par ce prix « dénoncez-là ! » et faites part de votre proposition sur le site www.lavauxdor.ch. (délai 31 juillet 2023). Les cinq prix de 2500 francs chacun seront distribués le 3 novembre 2023 lors d'une soirée ouverte à un très large public.

La présentation de la 5^e édition de Lavaux d'Or avait lieu à Chardonne chez un ancien lauréat, Basile Neyroud. Il a obtenu le prix terroir pour avoir remporté le concours des jeunes professionnels du vin à Paris au salon de l'agriculture en 2017. Ingénieur œnologue de Changins, il a parfait ses connaissances de vinification en travaillant en Bourgogne et en Angleterre sur les vins mousseux. Il travaille avec son frère Jonas et reprendra l'an prochain, le domaine familial Neyroud-Fonjallaz. Marathonienne ou vigneron, les lauréats de Lavaux d'Or illustrent dans la durée la richesse et la polyvalence d'une région qui sait être plus que belle.

Texte et photos Claude Quartier

Brèves

Soutien cantonal en faveur de créations musicales



Née à Lausanne, la musicienne Emilie Zoé avait bénéficié de « l'appel à projet musical » en 2019. Ici, lors d'un concert à Reims (France) cette même année

Pour la troisième fois, l'Etat de Vaud met au concours une participation financière allant de 10'000 à 20'000 francs (par année) à destination de projets musicaux. En fonction de l'importance de ces derniers, les aides portent sur les années 2023 et 2024 : « Elles sont destinées aux artistes ou aux ensembles professionnels vaudois actifs dans les domaines des musiques actuelles, du jazz, de la musique classique et de la musique contemporaine », informe un communiqué publié le 11 octobre.

Ces soutiens biennaux ont débuté en 2019. Ils avaient, entre autres, permis à la chanteuse et musicienne Emilie Zoé, au duo de blues The TWO, à la compositrice Yilian Cañizares, à la chanteuse Sandor et à l'ensemble baBel de donner un coup de pouce à leur carrière. Deux ans plus tard, parmi les cinq bénéficiaires des aides cantonales, on retrouve le clarinetiste Benoît Moreau ou encore le compositeur Richard Dubugnon. Ces encouragements étatiques visent à soutenir l'écriture d'une œuvre musicale d'envergure, la diffusion de leurs productions sur le plan national ou international, ou la conduite simultanée de plusieurs projets conséquents.

Les dossiers de candidature sont à déposer uniquement en ligne **d'ici au 15 novembre 2022**.

Conditions de participation et dépôt : vd.ch/culture-appels-projets.

Thomas Cramatte

Quelqu'un !

A la rencontre des gens d'ici :

Joël à Puidoux

« J'ai commencé à me passionner pour le cinéma en découvrant les films du nouvel Hollywood, ceux de Martin Scorsese ou de Brian de Palma, par exemple. Aujourd'hui, je partage mon temps entre Puidoux, où je vis, Saint-Sulpice où je travaille et Chexbres où je fais partie de l'équipe de bénévoles qui fait vivre le cinéma du village ».

Géographe de profession, Joël Chételat est chef de projet dans une entreprise active dans la stratégie territoriale. « Nous travaillons autant pour le secteur privé que public. Par exemple, nous réalisons des projections démographiques pour anticiper les futurs besoins en infrastructures, les installations scolaires, notamment », précise-t-il. A 51 ans, marié et père de trois enfants, il consacre une grande part de ses loisirs au petit cinéma de Chexbres qui, bon an mal an, propose une septantaine de « bons » films, à raison de deux différentes « toiles » par semaine.

« Au début, j'y allais régulièrement en simple spectateur. Mais en 2015, j'ai été approché par un ami qui m'a appris la fonction de projectionniste. Et puis l'année dernière, j'ai succédé à Sandra Stimoli comme responsable de la programmation. La salle est gérée par une association à but non lucratif. Nous sommes une trentaine de bénévoles. L'équipe est vraiment très sympathique, notre but étant de contribuer à la vie locale et culturelle de la région », explique Joël qui ajoute : « La salle n'est pas toute neuve, c'est vrai, mais nous disposons d'un matériel très moderne ».

Les petits cinémas, ceux de Chexbres ou d'Oron-la Ville, par exemple, ont-ils accès aux mêmes films, et dans les mêmes délais, que les grands multiplexes ? « Oui,



bien sûr ! Avant le numérique, seules deux ou trois copies circulaient et les petites salles étaient désavantagées. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Nous pouvons offrir les mêmes films que les grandes salles, lors de leur sortie ».

Joël n'est pas seul à sélectionner les œuvres projetées à Chexbres. « Pour le choix des films, nous sommes une petite équipe de trois personnes. Personnellement, compte-tenu de mon travail, je n'ai pas le temps d'aller voir les projections destinées à la presse et aux professionnels qui ont lieu le matin. Mais les films sont aussi disponibles en ligne pour les gérants de salle. On peut donc en discuter pour faire notre sélection », souligne-t-il. Cette activité lui donne du plaisir ? « Enormément ! Et je continue

aussi ponctuellement à fonctionner comme projectionniste... »

Le cinéma de Chexbres compte 220 places dont 70 sur la galerie. La salle fête cette année son 70^e anniversaire. A cette occasion, le **vendredi 11 novembre**, sera projeté le merveilleux « Singing in the Rain » (Chantons sous la pluie). Ce très beau film musical de 1952 dépeint le Hollywood des années 1920 et la transition du muet au parlant à travers le parcours de trois artistes interprétés par Gene Kelly, Debbie Reynolds et Donald O'Connor. Gageons que la salle fera vite le plein ce jour-là !

Georges Pop

Informations : www.cinechexbres.ch

Nina Rubattel, championne suisse vélo trial 2022

La trialiste d'Oron-la-Ville, Nina Rubattel, a remporté la coupe suisse de vélo trial dans la catégorie Minimes lors de la dernière manche de la Suisse Cup à Palézieux.

Elle a débuté le trial il y a 5 ans et la compétition l'an dernier. Pour atteindre son objectif, elle a accumulé des heures d'entraînement sur son vélo durant l'année, par n'importe quel temps, et sur le terrain d'entraînement du club. Merci à Jean-Daniel Savary, son entraîneur, pour tous les conseils et le travail accompli durant cette saison.



Nous souhaitons à Nina beaucoup de succès pour la suite de sa carrière sportive.

Comm.

Publicité

100% LOCAL

INTERNET + TV MÈNENT LA DANSE.

BLI BLA BLO

Distribué par **vo** énergies

MARCHÉ CONCLU

VOTRE ANNONCE AU MOT

A vendre



Bureau design très peu utilisé
Venir chercher sur place, Lutry
Fr. 40.-
Tél: **079 596 46 25**



Débroussailleuse BOSCH ART 27
Utilisée 2 fois.
A vendre CHF 80.-
pour cause de déménagement
079 368 69 19



YAMAHA MT-10 ABS (Naked Bike)
En parfait état, expertisée
et service ok + pneus ok
CHF 9680.-
Annonce détaillée sur:
<https://www.commerce-moto.ch/occasions/yamaha-mt-10-abs/8365671/11/13/>
079 840 20 29

Pneus d'été
4 Pneus pour Citroën C1/Séduction.
Très bon état!
Sur les jantes.
CHF: 100.-
079 720 19 02

Achats Estimations
Tableaux • Timbres
Bandes dessinées • Monnaies
Vins • Bijoux • Argenterie
Toutes collections
expertsassociesvevey@gmail.com
079 508 16 73

Services

Fiduciaire et conseils financiers
Une entreprise familiale qui œuvre avec vocation et dévouement afin d'accompagner de façon simple, efficace, réactive et claire ses clients.
info@lozafinance.ch

Santé

Tous les jeudis dès le 01 SEPTEMBRE 2022
Salle de gym / Collège du Genevrey / Ch. de Jolimont 19, 1091 Grandvaux 18h15 - 19h15

Tous les mardis dès le 06 SEPTEMBRE 2022
Iokai Shiatsu / Route du Verney 20a, 1070 Puidoux (1^{er} étage) 9h00 - 10h00

Tarifs:
Cours d'essai + 2e cours gratuit : 25CHF
Cours unique : 25CHF
Carte des 10 cours + 11e cours gratuit: 230CHF
Cours privé: « tarifs sur demande »

Yoga Lavaux / Cours de Hatha Yoga pour tous
Tous les mardis: 9h00 - 10h00
L'adresse: Iokai Shiatsu (1^{er} étage) / Route du Verney 20a, 1070 Puidoux.
Tous les jeudis: 18h15 - 19h15
L'adresse: Salle de gym (Collège du Genevrey) Ch. de Jolimont 19, 1091 Grandvaux
diep_vungoc1986@yahoo.com
078 676 12 28

Vente

A remettre restaurant snack
Proche d'Oron-la-Ville, Romont et Moudon.
Avec bar, salle à manger et terrasse.
Cuisine avec four à pizza, double friteuses, plancha, combi steamer, table à pizza avec bacs réfrigérés, etc.
oliver.snack.bar@netplus.ch

Fourrure pattes vison
Brun-blanc, taille 36, ceinture cuire, excellent état, centre Pully, bas prix.
Tél 021-728 77 91



Quadricycle
Quadricycle électrique, batteries neuves (mars 2022), fonctionne à merveille.
Vente cause non-utilisation.
CHF 750.-
Tél: 079 256 47 18

Débarasse
Caves • Galetas • Garages
Villas • Appartements
Devis gratuits
fondationbdg@gmail.com
079 508 16 73

MARCHÉ CONCLU

VOTRE ANNONCE AU MOT

Tout est simple

Inscrivez votre annonce aux mots sur notre site, www.le-courrier.ch et cliquez la rubrique « **Marché Conclu** » ou l'onglet « **Petites Annonces** ».

En quelques clics, votre annonce paraîtra dans l'édition du jeudi suivant ou à la date de votre choix.

Parution à **26'000 ménages**.
 Paiement sécurisé. **Fr. 2.- le mot.**

Dernier délai: dimanche pour le jeudi suivant

Achat automobiles
Uniquement modèles récents
Déplacement à domicile
Paiement comptant
Pascal Demierre
078 609 09 95
www.autoromandie.ch

Au cœur du samedi!

Fraîcheur, saveurs, bio, animations et bien plus encore.

Venez déguster les vins de la région, les caveaux sont ouverts!



Train de l'Afterwork
20 octobre

Plus de renseignements
au tél. **021 946 23 50**



Jusqu'au 29 octobre

Les mercredis, samedis
et dimanches

Infos et réservations
www.lavauxexpress.ch

**Heures d'ouverture des caveaux...
Rendez-leur visite!**

Aran-Villette Caveau des Vignerons
Rue du Village 2 | 1091 Aran
077 488 23 27 | www.caveau-villette.ch
Ouverture:
vendredi à dimanche de 17h à 21h

www.caveau-villette.ch

Cully Caveau des Vignerons
Place d'Armes 16 | 1096 Cully
079 767 72 66 | www.caveau-cully.ch
Ouverture:
jeudi à dimanche de 17h à 21h

20 au 23 octobre
Frères Dubois

Grandvaux Caveau Corto
Ch. du Four | Pl. du Village | 1091 Grandvaux
079 630 51 53 | www.caveaucorto.ch
Ouverture: vendredi de 17h à 21h
samedi et dimanche de 16h à 21h

21 au 23 octobre
Domaine de Crétaz, Jean-Pierre Duflon
28 au 30 octobre
BRISOLÉE

Epesses Caveau des Vignerons
Sur la place | 1098 Epesses
079 378 42 49 | info@caveau-epesses.ch
Ouverture:
jeudi à dimanche de 17h à 21h

17 au 23 octobre
Albert Strauss
24 au 30 octobre
Famille Porchet

Rieux Caveau des Vignerons
Sous-le-Clocher | Marie-Claire Genton
079 640 10 46 | caveau.riex@bluewin.ch
Ouverture (dès le 18.07): tous les jours de 17h à 21h
et le dimanche de 16h à 20h

4 au 5 novembre, dès 18h
Soirées SAUMON & FOIE GRAS

Monde du lac

Moins de poissons pêchés dans le Léman

Le 6 octobre 2022, la Commission internationale de la pêche dans le Léman a fait le bilan des rendements de la saison 2021. Avec 502 tonnes de poissons capturés contre 524 tonnes en 2020, l'année dernière présente une baisse de 8%.



Les captures de brochets ont diminué de 8 tonnes l'année dernière par rapport à 2020

Dans son rapport, la commission précise que l'essentiel de la pêche dans les eaux du lac franco-suisse repose toujours et encore sur les deux principales espèces piscicoles: «La perche avec 241 tonnes et le corégone, communément appelé "féra", avec 195 tonnes». En 2020, les prises étaient à la hausse avec respectivement 253 tonnes et 203 tonnes pour la féra.

Les captures de brochets sont en net recul avec 21 tonnes l'année dernière contre 29 tonnes en 2020. Il y a trois ans, 39 tonnes de ce poisson carnassier avaient été recensées. Du côté des espèces invasives, on note une présence bien moins importante de l'écrevisse signal: «Cette espèce exotique envahissante a, quant à elle, fortement diminué en passant de 17 tonnes en 2018 à 3 tonnes en 2021». En ce qui concerne la truite et l'omble-chevalier, leur pêche est plus ou moins stable depuis trois ans: «13 tonnes d'ombles contre 12 tonnes en 2020 et 17 tonnes en 2019», mentionne

le service de la chasse, de la pêche et de la faune. «6 tonnes de truites ont été capturées en 2021 contre 8 tonnes en 2020 et 7 tonnes en 2019».

Mesures de protection maintenues

La Commission internationale de la pêche dans le Léman annonce également dans son rapport sa volonté de maintenir les mesures de protection des salmonidés: «Depuis 2022, les pêcheurs professionnels sont uniquement autorisés à capturer des corégones (voisin des salmonidés) d'une taille de 37 centimètres ou plus, au lieu des 30 centimètres réglementaires».

La fermeture de la saison de pêche des salmonidés dans les eaux du Léman sera fixée au 2 octobre 2023, soit, avec deux semaines d'anticipation: «Ces mesures visent à préserver les géniteurs de corégones, des ombles chevaliers et des truites lacustres avant leur période de reproduction, en réduisant de deux semaines la pêche de ces trois salmonidés emblématiques du bassin lémanique».

Nombre de permis stables

6200 permis annuels de pêche loisir ont été délivrés en 2021 par les autorités suisses et françaises, un nombre similaire à celui de l'année d'avant. La délivrance de ce type de permis démontre l'intérêt qu'a la population du bassin lémanique pour la pêche dans les eaux du Léman.

Une proportion qui reste constante par rapport à l'année 2020.

Suivis scientifiques

La commission consultative tient à remercier INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) pour son implication au niveau des

«La pêche professionnelle (...) constitue la plus grande part des captures avec près de 450 tonnes de poissons pêchés en 2021»

Commission internationale de la pêche dans le Léman.

Du côté des professionnels, on dénombre toujours 129 pêcheurs inscrits aux divers registres du commerce. Sans surprise, c'est ce secteur qui représente, toutes espèces confondues, le plus de prises: «Cela représente la plus grande part des captures annuelles avec près de 450 tonnes de poissons pêchés, soit une proportion de 90% des prélèvements totaux», informe la commis-

différents suivis scientifiques qu'il effectue sur les salmonidés, sur les perches et les brochets, permettant une gestion durable de la ressource piscicole du Léman.

L'ouverture de la pêche des salmonidés dans le Léman est fixée au dimanche 15 janvier 2023.

Thomas Cramatte

Savigny

Nuit du vendredi 20 au samedi 21 octobre au Forum

La nuit de la raisinée de Savigny déménage !

Depuis plusieurs années la Société de développement de Savigny organisait sa traditionnelle nuit de la raisinée en pleine forêt, au refuge de la Planie. Cette année, le chaudron déménage près du Forum, à côté de la pharmacie Amavita, pour plus de proximité et pour ainsi réchauffer le cœur du village ! Elle aura lieu du vendredi 21 au samedi 22 octobre.

Chaque année la Société de développement de Savigny est sur le pont pour préparer sa traditionnelle raisinée avec l'aide de bénévoles. Tour à tour, les protagonistes s'occupent d'alimenter le feu qui ronfle depuis vendredi midi. Et il en faudra du bois pour chauffer le chaudron de cuivre rempli avec près de 500 litres de jus de pomme. La cuisson sur le feu de bois dure environ 24 heures, elle doit être surveillée attentivement et menée d'une traite.

Dès le vendredi soir, les visiteurs et les bénévoles se rencontrent dans la cantine autour d'une bonne bouteille et se sustentent avec de succulents plats chauds ou froids selon l'envie. L'ambiance est chaleureuse.

Le lendemain, la fumée qui tourbillonne au-dessus du chaudron au gré des courants se dissipera et laissera apparaître le jus noir et sucré qui fera le plaisir de nombreux Savignolans et visiteurs des environs. La mise en bouteilles aura lieu aux environs de midi samedi matin.

Des bouteilles de raisinée pourront être achetées sur place. Il sera aussi possible de s'en procurer par la suite en contactant le secrétariat de la SDS par email (secretariat@sdsavigny.ch). Vous pourrez ainsi concocter pour les fêtes ou pendant l'année; cake, gâteau, tarte ou dessert et pâtisserie. Vous trouverez quelques recettes alléchantes sur le site www.sdsavigny.ch.

Une buvette vous proposera mets et boissons afin de vous sustenter toute la nuit ! avec à la carte : fondue au fromage, tartare de bœuf avec son accompagnement et portions de frites.

Alors n'hésitez pas à venir vous rassembler autour du chaudron, du bar ou de la buvette les 21 et 22 octobre afin de profiter de la chaleur du feu et de la convivialité du lieu.



Bp

Publicité

PROMASENS FR

A vendre

Immeuble neuf !



Le dernier appartement de 3,5 pièces au rez

Dossier et visite sur demande

PORSEL FR

A vendre

Promotion de 10 appartements



Appartement de 3,5 pièces au 1^{er} étage
Appartement de 4,5 pièces au dernier étage
Livraison été 2023

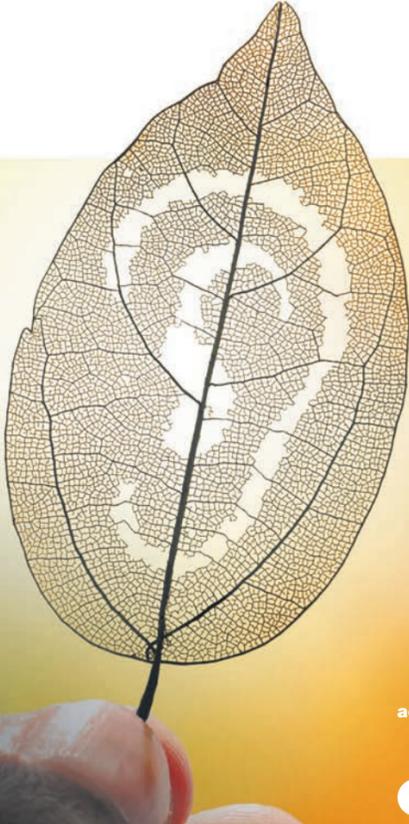
Dossier sur demande

Roland Savary
immobilier SA
021 907 40 10

L'expert
immobilier
de votre région
Ventes / Locations / Expertises

Case postale 84
1610 Oron-la-Ville
T 021 907 40 00

www.savaryimmobilier.ch
annonces@savaryimmobilier.ch



+ **acoustiquesuisse**
auditionplus

Prêtez l'oreille aux sons de l'automne

Des aides auditives **pour tous les budgets**
Essais comparatifs parmi toutes les marques
Des acousticiens **indépendants** avec diplôme fédéral

acoustique suisse
Grand'rue 4
PULLY

Echallens Vision C&K
Pl. des petites roches 3
ECHALLENS

Pharmacie Arc-en-Ciel
Centre Coop
ORON-LA-VILLE

☎ 021 728 98 01

Atelier Décoration

En Face

Christian Gilliéron, tapissier-décorateur,
et Océane, sa collaboratrice
sont toujours heureux de vous recevoir

Grand-Rue 5 - 1083 Mézières
079 358 35 28 - 021 903 28 41
www.atelier-enface.ch

savoy verre

VOS VERRES DE DOUCHE POSÉS

EN 2 SEMAINES!

021 946 07 70
info@savoy-verre.ch
Route de l'Industrie 3 | 1072 Forel

VOITURES DE REMPLACEMENT
carrosserie suisse

CARROSSERIE



GOLAY SA

Route de l'Industrie 37 - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. 021 781 20 18 - www.carrosserie-golay.ch

David Giller
menuiserie + charpente

La réussite de votre projet...
... c'est vous, avec nous!

David Giller
Menuiserie Charpente Sàrl
Chemin de la Scie 6
1608 Chesalles-sur-Oron
info@davidgiller.ch
www.davidgiller.ch

Entreprise active depuis 30 ans dans la région d'Oron, cherche, afin de compléter son équipe:

Un(e) employé(e) de commerce à 50%-60%

Nous offrons:

- Un cadre de travail agréable
- Un travail varié dans une équipe dynamique
- Une grande autonomie de travail
- Une rémunération adaptée à vos qualifications

Nous demandons:

- CFC d'employé(e) de commerce ou formation jugée équivalente
- Très bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Outlook)
- Connaissances des réseaux sociaux, de Triviso et de Winbiz seraient un atout
- Expérience dans une entreprise de la construction serait idéal
- Une personne autonome, organisée, motivée et prête à s'investir sur le long term

Tâches principales:

- Accueil des clients et téléphones
- Offres, facturation et suivi
- Gestion des factures fournisseurs
- Tenue des heures des employés
- Publicité sur les réseaux sociaux
- Secrétariat courant

Entrée en fonction: de suite ou à convenir

Envoi des offres avec documents usuels à Menuiserie Charpente David Giller Sàrl, Ch. Scie 6, 1608 Chesalles-sur-Oron ou par mail à dg@davidgiller.ch

Venez, mangez, jouez & gagnez au:

LOTO DU SAUVETAGE DE VILLETTE ARAN – SALLE DES MARIADOULES SAMEDI 5 NOVEMBRE 2022

AVEC SYSTEME ARTHUR!

LOTO

Ouverture des portes à 19h00
Soupe à la courge offerte dès 19h15
Début du loto à 20h00



Abonnements en vente sur place et :
Boulangerie Martin à Cully
Au Fil des Saisons à Grandvaux
info : villette@sisl.ch

GARAGE DE PENEY DISERENS SA

021 903 29 39 - Natel 079 471 83 09 - www.garage-diserens.ch

43 ans



Route de Villars-Mendraz 3 - 1059 Peney-le-Jorat

MS SANITAIRE SARL SAVIGNY

Technique : Yvan Richard
Administratif : Lionel Clément

Nouvelles constructions **Travaux d'entretien**
Rénovations **Dépannages d'urgence**

☎ 021 781 10 19 www.msanitaire.ch

Ch. de la Sapinière 1, Savigny - E-mail : masson.sanitaire@bluewin.ch - Fax : 021 781 12 03

Afin de renforcer notre entreprise, nous recherchons activement
un monteur sanitaire
avec connaissances en chauffage
Engagement de suite ou à convenir
Merci de nous faire parvenir vos dossiers avec CV et références

Vucherens

Assemblée d'automne du Groupement forestier Broye-Jorat

Pour un avenir résilient et durable pour nos forêts

La grande salle de Vucherens accueillait, jeudi 13 octobre, l'assemblée d'automne du Groupement forestier Broye-Jorat, présidée par Daniel Henry qui déclara la séance ouverte à 19h30.

Manque de bras en forêt et pénurie de bois de feu

Ne suscitant aucune question, le budget 2023 fut adopté à l'unanimité. Un budget prudent en fonction de l'évolution du marché et de l'état sanitaire des massifs forestiers. Daniel Ruch, vice-président du comité, en remplacement de Daniel Sonnay, président, convoqué à une autre séance, présenta le rapport du comité de direction. « La Fête de la forêt qui s'est déroulée le 21 mai dernier à Corcelles-le-Jorat a remporté un large succès. Son but, faire découvrir les différents aspects aux habitants de nos communes. » Il souligna le manque de personnel en forêt, le 50% des jeunes bûcherons optent pour d'autres filières, ainsi que la difficulté à recruter des gardes forestiers et remercia l'équipe en place pour leur travail et les bonnes relations qu'ils entretiennent avec les municipalités et adressa aussi ses remerciements au bureau. Avec l'augmentation du fuel et de l'électricité, nous assistons à une pénurie de bois de feu. La demande en plaquette de chauffage est également sur la pente ascendante.



Damien Jordan, Daniel Henry, Jean-Philippe Steck, Daniel Ruch, Didier Wuarchoz, et les gardes forestiers Marc Rod, Mathurin Pidoux et Didier Gétaz

Politique forestière vaudoise 2040 et Tree-app pour un avenir résilient et durable pour nos forêts

Damien Jordan, présenta la politique forestière vaudoise 2040 (PolFor22), un document adopté par le Conseil d'Etat, le 18 mai dernier. Elle est le fruit d'un chantier de deux ans ayant impliqué la participation d'un large panel comprenant des entreprises forestières, des propriétaires privés, des communes, des gestionnaires de forêts, des représentants de la filière bois, des organisations de protection de la nature, l'administration cantonale et fédérale, ainsi que des associations sportives et touristiques, soit plus de 80 participants. « 40% des espèces ont besoin de la forêt pour vivre. Avec une prévision de 1 million d'habitants dans notre canton en 2044, la démographie, le grignotage, l'augmentation des visiteurs, la hausse de la demande en bois, les modifications climatiques font pression sur les massifs qui couvrent 1/3 du

territoire vaudois. » L'ambition de la PolFor22 est d'avoir des forêts résilientes et riches en biodiversité, productrices, sources de bois et de solutions pour décarboner notre société, accueillantes et havres de déassement, préservées et au bénéfice de zones de tranquillité, connectées et permettant à la faune de s'épanouir, pédagogiques, gérées avec professionnalisme, protectrices et aptes à faire face aux glissements de terrain et avalanches ainsi qu'à garantir le potentiel de filtration de leurs sols. Cette nouvelle stratégie fixe les principes clés qui participeront à façonner les forêts vaudoises du futur. Elle vise à concilier les exigences écologiques, économiques et sociales posées à la forêt, en garantissant une gestion forestière durable, en créant les conditions générales favorables à une économie des forêts efficace et novatrice. L'inspecteur des forêts du 5^e arrondissement présenta également la nouvelle application Tree-app, permettant aux propriétaires et gestionnaires des

forêts de choisir les essences à planter, en fonction de trois scénarios prévisionnels pour 2070 : changement climatique actuel, modéré (+3.1° ./ 2% de précipitations) et fort (+4.3° ./ 19% de précipitations). « Avec le réchauffement, les étages de

Pidoux, garde forestier, relata les différents soubresauts du marché du bois avec une forte augmentation de prix de tous les assortiments dans le premier semestre pour subir une diminution dès août pour le bois de service. Le déchiquetage



végétation prennent l'ascenseur. L'épicéa et le hêtre sont les variétés perdantes alors que le chêne sessile et le Douglas font partie des gagnantes. L'idée est de ne pas importer trop d'essences étrangères qui peuvent devenir envahissantes mais de favoriser celles qui résisteront. La forêt va toujours s'en sortir, en prenant son temps, mais l'homme va en pâtir, d'où l'importance de la diversité » assura-t-il.

Maintien du marché du bois en Suisse et inquiétude due à l'augmentation du prix de l'électricité

Didier Wuarchoz, directeur de la foresterie affirma que les scieurs et les industriels sont conscients des changements et de la diminution des forêts de résineux, impliquant l'utilisation des feuillus pour la construction. Il faudra redécouvrir des méthodes, se réinventer et économiser la matière. Aujourd'hui, l'embellie induite par la demande étrangère s'essouffle. La demande des USA et de la Chine plonge. En Suisse, le marché se maintient. Le secteur de la construction reste robuste mais les grandes scieries ont réduit le volume de production. L'augmentation du prix de l'électricité inquiète. En Allemagne, on enregistre déjà la fermeture d'un fabricant de panneaux, une industrie gourmande en électricité. Mathurin

feuillu et résineux a, quant à lui, profité d'une augmentation respective de Fr. 5.-/m³ et Fr. 6.-/m³. Grâce au bois énergie, le marché du bois se porte bien. On constate avec la météo sèche et chaude que les arbres perdent leurs feuilles plus tôt et sèchent par le haut. Des fentes de sécheresse sur les troncs des foyards et des chênes sont apparues. « Préparant les plantations, nous avons eu des difficultés à trouver des plants de chêne en godets, car tout le monde se rue sur les mêmes essences. Nous avons été peu impactés par le bostryche cette année, mais nous craignons une recrudescence en 2023 » indiqua Marc Rod, garde forestier.

Avant de clôturer la séance, on mit à l'agenda le rendez-vous du comptoir d'Oron du 20 au 23 avril 2023. Le thème prévu sera « derrière chaque forêt se trouve un propriétaire » dans le but d'attirer l'attention du public sur le fait que la forêt est avant tout une propriété privée ou publique à respecter. On agenda la prochaine assemblée au 25 mai 2023 à Chavannes s/Moudon. Le président leva la séance et Etienne Cherpillod, syndic des lieux, invita l'assemblée à partager une sympathique agape.

Texte et photos Gil. Colliard



10 ANS DE GARANTIE TOYOTA

NEW TOYOTA AYGO X

L'INSOLENT CROSSOVER URBAIN EST ARRIVÉ!
Essayez-le!

Garage de la Petite Corniche Michel Delessert SA
route de la Petite Corniche 5 - 1095 Lutry
021 791 52 65 - info@toyota-lutry.ch
www.garage-petite-corniche.ch
Une entreprise familiale toujours à votre service
Toyota et Lexus Service

Garage Petite Corniche Lutry



La Brisolée
Au Caveau Corto

Châtaignes • Fromages
Lard Fumé • Viande séchée
Fruits de saison • Pain de seigle

Accompagné de vin nouveau

Les vigneronns du Caveau Corto, le fromager ainsi qu'un brisoleur vous attendent ...

Vendredi	28 octobre 2022	16h à 22h
Samedi	29 octobre 2022	16h à 22h
Dimanche	30 octobre 2022	11h à 18h

Information : Caveau Corto • Chemin du Four • 1091 Grandvaux
Commune de Bourg-en-Lavaux • Parking organisé
Tél.079 823 45 72 • www.caveaucorto.ch



Menuiserie du Tronchet SA

Le Tronchet - 1091 Grandvaux
Atelier 021 799 24 83
Fax 021 799 16 57
www.menuiserieдутronchet.ch
menuiserieдутronchetsa@gmail.com

Depuis 34 ans à votre service



SAPEURS POMPIERS



LE SENS DE L'ENGAGEMENT

SECOURIR
AIDER
PROTEGER
SAUVER
DEFENDRE
SERVIR
PREVENIR
INFORMER
INSPIRER



Caserne d'Oron-la-Ville
20h00

RECRUTEMENT
LE 3 NOVEMBRE 2022

Rejoignez-nous, renseignements sur :
www.118-info.ch

METRAUX SAVIGNY transports

021 784 80 70



La passion du transport !
www.metraux-transports.ch

UNICYCLE

021 781 31 16 - Route de la Mortigue 2 - 1072 Forel (Lavaux)

Des vélos pour tous !

Route - Electrique - VTT - Loisir - Enfant - Services



www.unicycle.ch



chauffez renouvelable

INTERVIEW

Le point de vue de Laurent Favre, conseiller d'État à Neuchâtel

→ PAGE 1

QUEL SYSTÈME DE CHAUFFAGE CHOISIR?
L'essentiel pour comparer

→ PAGE 2

SIMPLE ET RENTABLE
Cinq raisons de sauter le pas

→ PAGE 3

ILS SONT PASSÉS AU RENOUELABLE
Des propriétaires témoignent

→ PAGE 4

Se chauffer renouvelable, c'est simple !

Passer d'un combustible fossile à une énergie renouvelable présente de nombreux avantages. Pour encourager les propriétaires à remplacer leur système de chauffage et choisir la meilleure solution, SuisseEnergie a mis en place le programme «chauffez renouvelable».

Le chauffage et l'eau chaude sanitaire des bâtiments sont responsables de près d'un tiers des émissions de CO₂ en Suisse. Afin d'atteindre les objectifs énergétiques et climatiques, environ 900 000 systèmes fossiles – au gaz ou au mazout – et près de 100 000 chauffages électriques peu efficaces devront être remplacés dans les bâtiments d'habitation d'ici à 2050. Mais passer au renouvelable, ce n'est pas seulement contribuer à la diminution des émissions de CO₂ et à la protection de l'environnement. C'est aussi réduire à long terme les frais de chauffage de son habitation et accroître la valeur de son bien immobilier. Et c'est pour faciliter les démarches des propriétaires de maisons individuelles, d'immeubles locatifs et des propriétaires par étage que SuisseEnergie a mis en place le programme d'accompagnement «chauffez renouvelable».

Des conseils incitatifs gratuits dans tous les cantons

Au cœur de ce programme, le service conseil incitatif «chauffez renouvelable» permet à toutes et tous d'obtenir des informations fiables et précises sur les variantes et les coûts d'une nouvelle installation de chauffage basée sur une énergie renouvelable. Financé à 100% par l'Office fédéral de l'énergie, ce conseil est offert gratuitement dans tous les cantons (selon conditions en encadré). Plus de 2 000 prestataires de conseil incitatif agréés sont ainsi à même de renseigner les propriétaires sur de nombreuses questions en lien avec le remplacement d'un système de chauffage: quelles sont les solutions disponibles? Comment planifier les travaux? Comment les financer? Quelles sont les économies potentiellement réalisables? Quelles sont les subventions? Etc.

Un dossier spécial pour vous guider

Vous hésitez encore à vous lancer dans le remplacement de votre système de chauffage? Vous trouverez dans ce dossier spécial des informations détaillées sur les avantages écologiques et économiques des solutions basées sur une énergie renouvelable, mais aussi des conseils pratiques et des témoignages de propriétaires qui ont sauté le pas. A vous de jouer! ■



Les systèmes de chauffage renouvelables contribuent à protéger notre flore et notre faune indigènes. C'est pourquoi le programme «chauffez renouvelable» a pour ambassadeurs le hérisson, le lièvre, la marmotte et l'abeille.

Puis-je bénéficier de la gratuité d'une prestation de conseil incitatif?

Le conseil incitatif «chauffez renouvelable» est offert aux propriétaires et copropriétaires qui remplissent les conditions suivantes, quel que soit le type de bâtiment et quel que soit le système de chauffage à remplacer:

- Le système à remplacer a plus de dix ans et est la principale source de chaleur dans l'habitation
- Le conseil incitatif est fait par un prestataire de conseil agréé*
- Le conseil est réalisé exclusivement sur la base des check-lists officielles
- Le prestataire de conseil ne facture aucun frais au propriétaire

*La liste des prestataires de conseil incitatif «chauffez renouvelable» agréés est disponible sur www.chauffezrenouvelable.ch/maison-individuelle/conseil-incitatif/

« Le Plan climat met à disposition des ressources financières supplémentaires »



Laurent Favre est conseiller d'État au Département du développement territorial et de l'environnement de Neuchâtel. Il livre ici son point de vue sur les programmes de soutien et d'accompagnement des propriétaires souhaitant remplacer leur système de chauffage.

La loi neuchâteloise sur l'énergie est l'une des plus ambitieuses en Suisse. Quelles sont les dispositions pour le remplacement d'une installation de production de chaleur?

LAURENT FABRE La loi prévoit que lorsque c'est techniquement possible et sans surcoût, les besoins de chaleur sont à couvrir uniquement par des énergies renouvelables. Cette règle s'applique aux bâtiments d'habitation et, par exemplarité, aux bâtiments propriétés des collectivités publiques.

Dans plus de 90% des cas, le propriétaire fait le pas vers le tout renouvelable (une pompe à chaleur pour 85% d'entre eux) car il sait qu'il contribue ainsi à l'atteinte de nos objectifs climatiques mais se garantit aussi une meilleure sécurité de son approvisionnement. De plus, dès 2030 les chauffages électriques seront interdits dans le canton et l'obligation d'assainissement d'ici à 2050 devrait progressivement réduire drastiquement les chauffages au fossile.

D'après votre expérience, quels sont les principaux défis que doivent relever les propriétaires lors du passage à un système de chauffage à énergie renouvelable?

Il faut d'abord évaluer la faisabilité technique de la solution. Si l'on possède un réservoir à mazout, alors on a de la place pour un silo à pellets. Pour un chauffage au gaz qui prend moins de place, la solution de remplacement pourrait être une pompe à chaleur. Mais où prendre la chaleur de l'environnement? Dans l'air, le sol? Est-ce que ma maison est suffisamment isolée? Existe-t-il des subventions pour mon projet? Ces questions sont autant de défis pour la plupart d'entre nous qui ne sommes pas des spécialistes.

Comment le canton soutient-il les propriétaires qui s'engagent dans cette voie?

Le Programme Bâtiments du canton soutient l'assainissement énergétique de l'enveloppe et le remplacement de la production de cha-

leur fossile par du renouvelable. Le canton donne aussi des subventions si l'on veut rénover son bâtiment selon les standards MINERGIE® ou si l'on gagne des classes énergétiques du certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB®) en réalisant des rénovations globales. Et les déductions fiscales en cas de dépenses en vue d'économiser de l'énergie représentent un coup de pouce cantonal important.

Comment évaluez-vous le programme «Chauffez renouvelable» et son conseil incitatif?

Ils viennent au bon moment pour répondre aux nombreuses questions des propriétaires. Après avoir soutenu ce programme avec des moyens cantonaux, nous nous réjouissons de constater qu'il est devenu gratuit dans toute la Suisse grâce au soutien de la Confédération.

Quelle procédure recommanderiez-vous aux propriétaires qui ont un chauffage à énergie fossile ou un chauffage électrique direct?

D'abord de profiter du conseil incitatif de «Chauffez renouvelable». Et pour aller plus loin dans l'élaboration de variantes d'assainissement, nous recommandons de faire éta-

blir un certificat énergétique cantonal des bâtiments avec rapport conseils (CECB®Plus). Ensuite, nous appelons la population et les entreprises à suivre également les recommandations de la campagne nationale d'économies d'énergie de la Confédération car il faut absolument éviter une pénurie d'énergie cet hiver.

Le 1^{er} Plan climat de votre canton vise la neutralité carbone en 2050. Quelles sont les mesures d'accompagnement pour encourager celles et ceux qui s'engagent dans une démarche visant à renoncer complètement aux énergies fossiles?

Le Plan climat met à disposition des ressources financières supplémentaires permettant de renforcer la dynamique de rénovation énergétique des bâtiments. Par notre offensive photovoltaïque, nous voulons aussi pousser le solaire pour exploiter plus rapidement le potentiel, notamment des grands toits. Il s'agit également de soutenir l'innovation solaire dans le domaine du patrimoine bâti pour une bonne intégration des panneaux sur les toits et en façade. Enfin, le canton propose une subvention pour bornes de recharge électrique partagées afin d'accélérer la transition vers l'électromobilité. ■

L'essentiel pour choisir son système de chauffage

Pompe à chaleur, chauffage au bois, solaire thermique ou raccordement à un réseau de chaleur à distance : comment faire le bon choix pour passer d'un chauffage fossile à un système à énergie renouvelable ? Voici quelques informations, avant de rencontrer gratuitement un prestataire de conseil incitatif « chauffez renouvelable ».



POMPE À CHALEUR

Comment ça marche ?

Comme un réfrigérateur, mais à l'envers. Alors que le réfrigérateur extrait la chaleur de l'intérieur et la rejette à l'extérieur, la pompe à chaleur (PAC) puise son énergie dans l'air, le sol ou l'eau pour la redonner dans la maison. Il faut savoir qu'une PAC a besoin d'électricité pour fonctionner ; il peut donc être judicieux de coupler ce système avec des panneaux solaires photovoltaïques en toiture afin de produire tout ou partie du courant nécessaire.

Possible chez moi ?

Plusieurs points doivent être pris en compte, notamment la structure et l'emplacement du bâtiment, les sources d'énergie naturelles disponibles ou encore l'écart maximum de température entre l'intérieur et l'extérieur. Les prestataires de conseil incitatif sont parfaitement qualifiés pour étudier cette question.

SOLAIRE THERMIQUE

Comment ça marche ?

Ces installations permettent avant tout de chauffer l'eau chaude sanitaire, mais elles peuvent aussi servir d'appoint pour le chauffage. Les panneaux solaires thermiques sont composés de capteurs de rayons solaires qui absorbent et transmettent la chaleur grâce à un liquide circulant dans des tubes. La chaleur du soleil est transmise à un chauffe-eau via un échangeur de chaleur.

Possible chez moi ?

Dès lors que l'on dispose d'une toiture ou d'une façade adaptée, l'énergie solaire peut venir compléter un autre système de chauffage. La chaleur solaire s'associe ainsi idéalement à un chauffage au bois. A noter que l'utilisation d'une installation solaire thermique est particulièrement rentable pour la production d'eau chaude dans les immeubles collectifs. Un prestataire de conseil incitatif vous renseignera plus en détails.



CHAUFFAGE AU BOIS

Comment ça marche ?

Il existe des systèmes de chauffage alimentés avec des pellets (ou granulés), des bûches ou des plaquettes forestières. Tous produisent de la chaleur grâce à la combustion du bois. Les systèmes modernes à pellets ont l'avantage de fonctionner de façon automatique. Beaucoup plus encombrants, les chauffages aux plaquettes sont composés d'une chaudière et d'un accumulateur de chaleur. Quant aux chauffages à bûches, les plus efficaces permettent de brûler le bois pratiquement sans résidus, grâce à un procédé de gazéification.

Possible chez moi ?

Les chauffages aux plaquettes étant très volumineux, ils sont plus adaptés aux immeubles collectifs dont la demande énergétique atteint ou dépasse 20'000 kWh par an. Et si les pellets et les bûches conviennent parfaitement aux maisons individuelles, ils nécessitent toutefois un espace suffisant pour le stockage du bois. Le prestataire de conseil incitatif qui visitera votre habitation pourra évaluer ceci.

CHAUFFAGE À DISTANCE

Comment ça marche ?

C'est un système centralisé de production de chaleur, généralement composé d'une ou de plusieurs centrales thermiques qui produisent de l'eau chaude à partir d'une ou plusieurs des sources de chaleur suivantes : eaux d'un lac, eaux souterraines, eaux usées, bois, géothermie, énergie solaire thermique, ou encore rejets de chaleur issus d'usines d'incinération des déchets urbains ou de l'industrie. L'eau chaude produite par la ou les centrales thermiques est transportée vers les bâtiments à chauffer grâce à un système de canalisations.



Possible chez moi ?

Afin de vous raccorder à un réseau de chauffage à distance, il faut qu'il y en ait un à proximité ! Votre commune peut vous renseigner sur l'existence ou le projet de construction d'un tel réseau dans votre zone d'habitation. A noter que le prix de l'énergie varie selon la source d'énergie qui alimente la centrale thermique et selon son lieu de situation.

Chauffage à pellets

Émissions de CO₂* : 0

Rendement : 90%

Coût de l'énergie** : CHF 3'717.- par an

Coûts d'entretien : CHF 500.- par an

Coûts d'investissement*** : CHF 1'412.- par an

(total des coûts : CHF 5'629.- par an)

Pompe à chaleur air

Émissions de CO₂* : 0 (hors part électrique)

Rendement : 280%

Coût de l'énergie** : CHF 2'278.- par an

Coûts d'entretien : CHF 300.- par an

Coûts d'investissement*** : CHF 1'680.- par an

(total des coûts : CHF 4'258.- par an)

Chauffage à distance

Émissions de CO₂* : 0 (hors part électrique)

Rendement : 100%

Coût de l'énergie** : CHF 4'082.- par an

Coûts d'entretien : CHF 450.- par an

Coûts d'investissement*** : CHF 1'022.- par an

(total des coûts : CHF 5'554.- par an)

Voici un exemple théorique de comparatif des principaux systèmes de chauffage, sur la base d'une consommation annuelle de 3'000 litres de mazout, pour une maison située dans le canton de Neuchâtel. Cette illustration est basée sur des estimations simplifiées obtenues grâce au calculateur en ligne du programme « chauffez renouvelable ». Pour une estimation personnalisée, prenez rendez-vous avec un prestataire de conseil incitatif !

Chauffage au gaz

Émissions de CO₂* : 5'613 kg par an

Rendement : 92%

Coût de l'énergie** : CHF 4'343.- par an

Coûts d'entretien : CHF 650.- par an

Coûts d'investissement*** : CHF 875.- par an

(total des coûts : CHF 5'868.- par an)

Chauffage au mazout

Émissions de CO₂* : 7'501 kg par an

Rendement : 90%

Coût de l'énergie** : CHF 5'099.- par an

Coûts d'entretien : CHF 550.- par an

Coûts d'investissement*** : CHF 955.- par an

(total des coûts : CHF 6'604.- par an)

*Les émissions sont calculées selon la loi sur le CO₂, sur la base des rejets en Suisse, et hors mise en place du système.

**Sur la base des coûts indicatifs de l'énergie au 26 septembre, dans le canton de Neuchâtel.

- Mazout : CHF 150.-/ litre

- Gaz : CHF 1,40.-/ m³

- Électricité : 25 ct./ kWh

- Pellets : CHF 600.-/ tonne

- Chauffage à distance : 16 ct./ kWh chaleur

Source : Jean-Luc Juvet, conseiller incitatif et formateur

***Les coûts d'investissement sont calculés sur 20 ans, subventions indicatives incluses et après déduction fiscale théorique de 30%

Source : calculateur des coûts de chauffage du programme « chauffez renouvelable »

Plus d'infos sur www.chauffezrenouvelable.ch/maison-individuelle

Cinq raisons de sauter le pas

Les démarches à entreprendre vous rebutent ? Vous ne savez pas par quel bout commencer ? Le conseil incitatif du programme « chauffez renouvelable » de SuisseEnergie est là pour vous aider !

1. Les démarches sont simples si je les planifie

Si votre chauffage a plus de dix ans, il est déjà temps de penser à le remplacer. Cela vous permettra non seulement de planifier les travaux de remplacement au meilleur moment, mais aussi d'informer en temps utile les autorités pour obtenir les autorisations de travaux nécessaires, ainsi que l'ensemble des parties prenantes – copropriétaires et voisins, notamment. Il n'est

jamais trop tôt non plus pour réfléchir au financement de votre nouvelle installation et contacter votre banque pour envisager les options possibles.

2. Je peux me faire aider gratuitement*

Rien ne vaut l'éclairage d'un conseiller agréé pour entreprendre sereinement le remplacement d'un système de chauffage. Sur rendez-vous, ce spécialiste vient visiter votre bâtiment pour vous renseigner de façon personnalisée sur toutes les options possibles chez vous, avec leurs avantages et inconvénients, mais aussi sur leurs coûts et sur les possibilités de subventionnement. Et ce, gratuitement et sans engagement de votre part.

3. J'ai droit à des subventions

De nombreuses subventions existent pour vous aider à financer le remplacement de votre système de chauffage. Et pour vous y retrouver, rien de plus simple ! La plateforme www.francsenergie.ch recense tous les programmes de promotion de la Confédération, des cantons, des communes et des fournisseurs d'énergie. Il vous suffit d'indiquer le code postal de votre lieu d'habitation ; les informations sont classées par thème, et vous trouverez dans la rubrique « chauffage » des rensei-

gnements précis et fiables sur le montant des subventions et leurs conditions d'attribution.

4. Je peux bénéficier de déductions fiscales

Les éventuelles déductions fiscales doivent être incluses dans vos réflexions sur le financement du remplacement de votre chauffage. Certains coûts d'investissement peuvent en effet être déduits du revenu imposable pour l'impôt fédéral direct et dans la plupart des cantons. Et ce, pour les deux périodes fiscales suivant les travaux, dans la mesure où ils ne peuvent pas être pris en compte entièrement dans la période fiscale en cours.

5. Mieux pour la planète et pour mon budget

Chauffer renouvelable vous permet de réduire les émissions de CO₂ générées par l'utilisation de votre chauffage à un seuil proche de zéro. En tenant compte des coûts de l'énergie, d'investissement et d'exploitation, la facture finale sera également moins élevée que pour un système basé sur les énergies fossiles. Sans compter qu'un chauffage moderne, utilisant des énergies renouvelables, contribue à accroître la valeur de votre bien immobilier.

*Voir conditions page 1



Questions à Jean-Luc Juvet, conseiller incitatif et formateur

Qu'est-ce qui freine les propriétaires pour changer leur système de chauffage ?
Souvent, ils ne savent pas par où commencer. Nous les aidons précisément à faire les premiers pas et envisageons avec eux les prochaines étapes à suivre.

Quels sont les principaux avantages du conseil incitatif par rapport à un conseil énergétique standard ?
Le conseil incitatif « chauffez renouvelable » est neutre et indépendant pour les propriétaires. On part d'une feuille blanche afin de déterminer quel est réellement le meilleur chauffage pour leur maison, selon leurs besoins, sans aucun objectif commercial. Si nécessaire, nous les amenons aussi à réfléchir plus globalement à l'enveloppe du bâtiment, en leur communiquant déjà quelques recommandations concrètes.

Quelles sont les questions les plus fréquentes ?
D'abord le choix du système de chauffage : qu'est-ce qui convient le mieux pour ma maison ? Ensuite, les questions portent sur l'installation de panneaux solaires pour fournir une partie de l'énergie nécessaire.

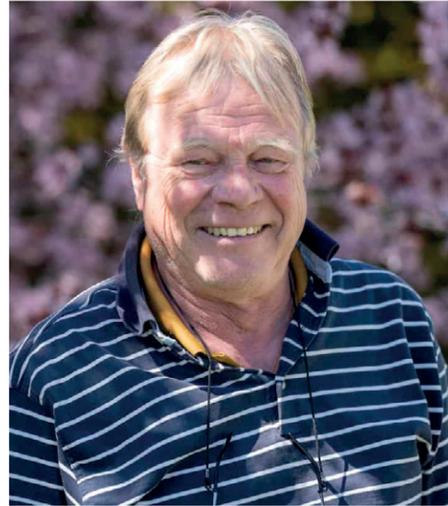
La pompe à chaleur semble être le système le plus recommandé. La hausse des prix de l'électricité va-t-elle changer la donne ?
Les calculs financiers sont plus complexes dans le contexte actuel car les prix de tous les agents énergétiques augmentent. Mais la solution la meilleure marché demeure souvent la pompe à chaleur, si la maison est normalement isolée.

PUBLICITÉ



chauffezrenouvelable.ch

Des propriétaires témoignent



« Faites-le ! »

DANIEL ALBRECHT (VALAIS) Pour sa maison en bois située au-dessus du village de Fiesch, le champion du monde 2007 de super-combiné a misé sur la provenance régionale et la durabilité des matériaux. C'est donc logiquement qu'il a souhaité utiliser un système de chauffage respectueux de l'environnement.

L'essentiel en bref

Grâce au conseil incitatif «chauffez renouvelable», Daniel Albrecht a opté pour une combinaison de différentes installations: pompe à chaleur air/eau, panneaux photovoltaïques et accumulateur. La maison produit ainsi environ 70% de la consommation totale de chauffage et d'eau chaude de ses habitants. Les coûts d'acquisition de la pompe à chaleur se sont élevés à quelques 43'000 francs et devraient être amortis en 15 ans environ. L'ancien skieur a été conseillé par sa banque et a reçu des subventions du canton du Valais, intégrées dans la planification du projet.

Que dire à ceux qui souhaitent se lancer dans le remplacement de leur système de chauffage ?

«Mon père possédait un système de chauffage au mazout et je me souviens qu'il se plaignait chaque année du prix du mazout. Grâce à ma pompe à chaleur, je n'ai pas ce genre de préoccupation. Et j'ai la conscience tranquille en ce qui concerne l'environnement !»

« Tout fonctionne comme il faut, c'est parfait ! »

ROLAND ZIMMERMANN (NEUCHÂTEL) Sa maison individuelle de 200 m², à Chézard, était chauffée au mazout depuis 20 ans. Lorsqu'il a décidé de remplacer son système de chauffage, Roland Zimmermann a souhaité se libérer des énergies fossiles pour exercer une influence positive sur l'environnement et augmenter la valeur de son bien.

L'essentiel en bref

Soulagé de pouvoir se reposer sur un prestataire de conseil incitatif «chauffez renouvelable», Roland Zimmermann s'est vu proposer la pose d'une pompe à chaleur, couplée à des panneaux solaires pour une production d'électricité neutre en CO₂. Les deux installations ont été montées en même temps, en un peu plus de 4 semaines. Toutes les personnes impliquées ont été particulièrement satisfaites du processus mis en place et de la bonne coopération. Les travaux lui ont coûté 70'000 francs et il a obtenu un peu moins de 5'000 francs de subventions.

Que dire à ceux qui souhaitent se lancer dans le remplacement de leur système de chauffage ?

Selon Roland Zimmermann, le conseil incitatif lui a permis d'économiser du temps et de l'argent. Avec le soutien de l'expert, il a ainsi pris le temps de choisir soigneusement les partenaires du projet, et de prévenir ses voisins. Grâce à cette préparation, les travaux se sont déroulés sans encombre.

« Le conseil m'a apporté une certaine sécurité »

MARKUS SCHÄRLI (LUCERNE) Il y a 30 ans, Markus Schärli et sa femme avait déjà installé un système solaire thermique sur leur ancienne maison. Par conviction, ils ont un mode de vie écologique et végétarien. Remplacer le chauffage au mazout de leur maison individuelle située à Lucerne était pour eux une évidence.

L'essentiel en bref

Comment procéder au mieux? C'est la question que Markus et Helen Schärli-Reinhard ont posé au prestataire de conseil incitatif «chauffez renouvelable» avec qui ils ont pris rendez-vous chez eux. Combiner une pompe à chaleur à sonde géothermique et une installation photovoltaïque intégrée au toit est ainsi apparu comme la meilleure solution. Et comme le couple avait anticipé les travaux, ils ont pu prévoir suffisamment tôt le financement nécessaire. Markus Schärli espère maintenant que des solutions intéressantes verront bientôt le jour pour stocker le surplus d'électricité qu'il produit.

Que dire à ceux qui souhaitent se lancer dans le remplacement de leur système de chauffage ?

«Le fait de produire soi-même la totalité de l'énergie sur l'année procure un sentiment agréable. Nous produisons de l'électricité même lorsqu'il pleut. Durant le premier mois, nous avons économisé environ 1,5 tonne de CO₂ et produit en moyenne 100 kWh de courant chaque jour.»

« Un gain net en qualité pour nos locataires »

RUDOLF PFENNINGER (ZURICH) Construits en 1975, ces deux immeubles jumeaux situés à Meilen chauffaient 17 appartements grâce à des radiateurs électriques. Les réflexions sur leur remplacement ont débuté en 2014, et le maître d'ouvrage, représenté par Rudolf Pfenninger, a d'emblée souhaité privilégier l'écologie à la facilité d'opter pour un système fossile.

L'essentiel en bref

Les travaux ont débuté après un an de planification, pour un montant net de près de 1,6 million de francs. Quatre mois plus tard, la pompe à chaleur à sonde géothermique était en service. Un joli défi puisqu'il s'est notamment agi de démonter l'ancien système, d'installer des conduites d'eau et de nouveaux radiateurs, et d'ancrer trois sondes géothermiques. Et ce, sans déloger les locataires. Une installation solaire hybride sur le toit (panneaux photovoltaïques et panneaux solaires thermiques) a été l'étape finale des travaux.

Que dire à ceux qui souhaitent se lancer dans le remplacement de leur système de chauffage ?

Une étude sur ce projet, mandatée par SuisseEnergie, a montré l'efficacité du dispositif installé à Meilen et la rentabilité du passage à un système de chauffage durable dans les grands immeubles locatifs, pour toutes les parties concernées. ■

Retrouvez ici d'autres témoignages : www.chauffezrenouvelable.ch/chauffage-exemple

Les sept étapes du remplacement de votre système de chauffage

①
Soyez
prévoyant
et planifiez
ce changement !



②
Impliquez
un prestataire
de conseil
incitatif



③
Faites
le bon
calcul !



④
Demandez
des offres
et comparez !



⑤
Informez
les
autorités



⑥
Tenez
compte
des subventions



⑦
Remplacez
votre
chauffage !





Vulliens

Conseil général du 29 septembre

Le maintien du taux d'imposition à 74 est accepté

56 membres du Conseil général se sont réunis le jeudi 29 septembre. Après l'assermentation de deux nouveaux membres, le préavis portant sur une demande de crédit de Fr. 29'000.- pour la pose d'un collecteur d'eau claire pour l'évacuation des eaux de ruissellement au chemin Bourg-Dessus a été accepté ainsi que l'arrêté d'imposition 2023 prévoyant le maintien du taux actuel.

Yann Perret, président, a ouvert l'assemblée à 20h15 en saluant les personnes présentes. Après l'acceptation du procès-verbal de la dernière séance, l'assermentation de deux nouveaux membres, portant ainsi l'effectif du Conseil général à 89, a été effectuée.

Pour suivre, le préavis en vue d'une demande de crédit de Fr. 29'000.- pour la pose d'un collecteur d'eau claire pour l'évacuation des eaux de ruissellement au chemin Bourg-Dessus est alors présenté par le municipal des eaux Gary Cherpillod. Pour rappel, les événements pluvieux très intenses de ces dernières années ont provoqué des inondations à différents endroits de la commune. Des travaux sont d'ailleurs actuellement en cours pour augmenter le dimensionnement des conduites d'évacuation d'eaux claires aux endroits stratégiques. Le municipal précise encore que sur ce tronçon, il n'y a aucune

grille de récupération sur plus de 50m. Après lecture du rapport de la commission, chargée d'étudier ce dossier, par Jean Maurice Henzer et du rapport de la commission des finances par Olivier Probst, le Conseil général a accepté d'accorder ce crédit à la majorité.

L'arrêté d'imposition 2023 proposant le maintien du taux d'imposition à 74 est accepté à la majorité. La Municipalité a estimé qu'il était raisonnable de maintenir ce taux pour 2023 en attendant de refaire le point sur les charges relatives au nouveau collège Gustave Roud et sur l'augmentation des coûts liés à l'énergie.

Ensuite, chaque municipal présente son dicastère à tour de rôle. Loïc Bardet passe en revue les bâtiments communaux et fait un bref résumé sur l'assemblée générale de la protection civile qui a eu lieu le soir précédent. La pénurie d'énergie est un sujet qui revient fréquemment et le canton encourage fortement les communes à faire un maximum d'économies. La Municipalité a d'ores et déjà décidé d'éteindre, durant la nuit, l'éclairage de la chapelle, l'horloge du collège et le panneau d'affichage public. Au sujet de PACom, plan général d'affectation communal, Raphaël Lanfranchi annonce la prochaine mise à l'enquête publique du 28 octobre au 28 novembre 2022. Une séance d'information publique est fixée au 1er novembre 2022. Gary Cherpillod donne encore

quelques informations sur les coupes de bois et sur le niveau des sources. Il rappelle que la commune est vendeuse de bois. Gaël Manigley revient sur la sécurité routière et donne la statistique du radar posé par la gendarmerie avec pour résultat un nombre infime d'excès de vitesse. Quant à l'éclairage public, des économies sont à faire et l'entier du parc doit être repensé. Pour terminer, Olivier Hähni rappelle que l'inauguration du nouveau collège Gustave Roud a lieu samedi 1^{er} octobre où des animations seront produites tout au long de la journée. Il ajoute encore quelques mots sur le réseau de la petite enfance. Une étude sur l'évolution de la population dans notre région montre qu'un manque de place en garderie est évident. Actuellement sur le réseau, 139 enfants sont en attente d'une structure.

Enfin, le président de la Jeunesse, Francis Nicod, annonce que les traditionnelles soirées « burgers » auront lieu les 14 et 15 octobre prochain. Simon Chappuis remercie la commune, les bénévoles et tous les participants à la course des Taleines. La prochaine édition fêtera ses 35 ans et aura lieu le 23 septembre 2023. En conclusion de séance, Yann Perret, donne rendez-vous à chacun le 9 décembre prochain.

Caroline Dutoit,
Secrétaire du Conseil général



Saint-Saphorin

Conseil communal du 10 octobre

Le taux d'imposition maintenu à 72 points

Le Conseil communal de Saint-Saphorin s'est réuni le lundi 10 octobre, sous la présidence de Thierry Bron.

Un seul objet était à l'ordre du jour: l'arrêté d'imposition pour l'année civile 2023. La Municipalité a proposé de maintenir le taux d'imposition à 72 points, afin de tenir de la situation actuelle (inflation, augmentation des primes d'assurance maladie). Durant la discussion, Mauro Contardo, municipal des finances a présenté une explication très complète sur un sujet ô combien compliqué: la péréquation. Il a, en particulier, mis en évidence les différences de coût de ce système entre les quatre communes voisines, faisant apparaître que Saint-Saphorin était la plus mal lotie!

L'arrêté a été approuvé à l'unanimité, sachant que le suivant serait assez différent, puisqu'une nouvelle répartition de l'imposition entre canton et communes devrait être approuvée prochainement par le Grand Conseil.

A l'heure des questions, on a parlé de l'efficacité du nouveau système de gestion du stationnement... et de l'esthétique de quelques panneaux!

Le problème du comportement de certains propriétaires de chiens, au bord du lac, a été évoqué. De nombreuses incivilités ont été constatées et la Municipalité prendra des mesures adéquates pour la saison prochaine.

Inévitablement, la réfection de la route cantonale est réapparue dans la discussion! Gérald Vallelia, syndic, a informé qu'une séance extraordinaire du Conseil aurait lieu le 13 mars 2023 et qu'elle serait entièrement consacrée à cet épineux problème.

La dernière séance de l'année aura lieu le vendredi 16 décembre.

P. Bocquet

Savigny

Une excellente occasion d'honorer ses aînés en toute convivialité

La Municipalité fête ses nonagénaires

Le jeudi 13 octobre, après deux ans de disette, due aux exigences sanitaires liées à la pandémie, la Municipalité de Savigny a accueilli ses nonagénaires des années 1930, 1931 et 1932 au Forum pour partager un repas en commun.

Une excellente occasion d'honorer ses aînés en toute convivialité et de se rappeler ces riches parcours de vie.



Les nonagénaires et leurs accompagnants au Forum de Savigny

issue du krach boursier de 1929, la montée des extrémismes, des guerres et des tensions internationales. Tout au long de ces années, vous avez vécu des années charnières marquées par l'énorme évolution économique et culturelle.

Dans cette même période, des célébrités ont vu le jour ainsi que des événements marquants. En 1930, sont nés les acteurs Robert Wagner et Steve McQueen ainsi que les cinéastes Claude Chabrol et Jean-Luc Godard. Cette même année, la Suisse fêtera la première course de ski du Lauberhorn, à Wengen.

En 1931, les acteurs James Dean et Larry Hagmann, le joueur d'échecs russe et suisse Viktor

Kortchnoi et bien sûr Michou, directeur de cabaret parisien ont vu le jour. C'est aussi en 1931 que la signalisation routière sur tout le territoire suisse a été unifiée, que le peuple a rejeté le projet de la loi fédérale sur l'AVS et enfin que s'est tenue la première de « La Belle de Moudon » d'Arthur Honegger au Théâtre du Jorat.

Poursuivant en 1932, par la naissance de François Truffaut, cinéaste et de Nadine de Rothschild et pour assister au deuxième vol stratosphérique d'Auguste Piccard atteignant 16'500 mètres au-dessus de Dübendorf ou à l'inauguration

de la première ligne de trolleybus de la ville de Lausanne, entre Ouchy et la Gare CFF».

C'est par la lecture du texte de l'écrivain français Jean Dor-messon « Le train de la vie », que la syndique a clos son intervention et passé la parole à Annie Gerber, pasteur. La nouvelle pasteur de la paroisse, heureuse de participer à cette rencontre s'est dite émerveillée du parcours vécu par les nonagénaires en souhaitant que la santé les accompagne pour les années futures.

Au cours du magnifique repas, concocté par Isabelle et Nicolas de Groote, les convives, entourés de leurs accompagnants, ont pu échanger leurs souvenirs, raconter leurs parcours de vie, un peu leurs bobos. Les souvenirs sont la principale richesse de l'âge et lors de cette rencontre, cette richesse a transpiré dans les regards de tous les nonagénaires présents. Ils repartiront heureux de cette journée avec leurs souvenirs et un magnifique panier garni remis par les municipaux présents.

Bp

Au nom de la Municipalité in corpore, la syndique Chantal Weidmann Yenny a souhaité la bienvenue aux jubilaires présents, nées en 1930: Marie-Louise Bron, Eva Décombaz, Susy Dénéreaz puis, nées en 1931: Yolande Archimi, Yvonne Baumgartner, Rose-Marie Beroud, Marie Freymond, Hélène Pouly et enfin, nées en 1932: Gaston Mégroz, Hanna Mennet et Pierre Zonca.

La syndique, Chantal Weidmann Yenny, relève

« Vous êtes nés entre deux guerres, dans une période marquée par des famines, l'amplification de la crise économique

Publicité

MAGNETISEUR
Imposition des mains
Recharge-équilibrage des énergies
Philippe Gilliard
sur rendez-vous 021 711 31 00
Rue de la Gare 9 - 1009 Pully
• Me déplace également
à domicile

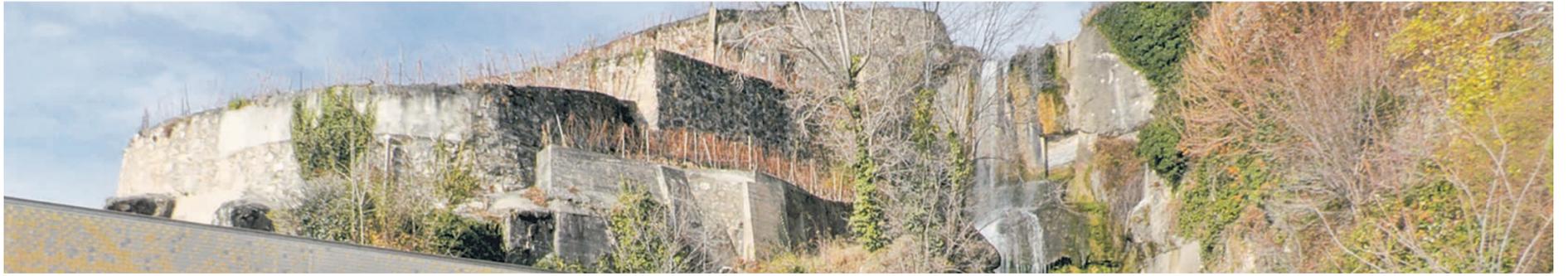
**MASSEUR
REBOUTEUX**
Olivier Gilliard
sur rendez-vous 021 711 30 97
Rue de la Gare 9 - 1009 Pully
www.gilliard-magnetiseur-rebouteux.ch



Puidoux

Conseil communal du 13 octobre

S'il n'y a pas d'électricité, il n'y a pas d'eau...



Le président, Jean-Marc Mocellin, ouvre la séance devant un Conseil bien fourni et après l'appel et l'adoption du procès-verbal de la séance du 23 juin, il lit la lettre de démission de Marc Chevalley qui quitte la commune.

Le préavis municipal N° 03/2022 relatif à une demande de crédit de Fr. 260'000.- pour la reprise de la conduite d'eau de l'Association Intercommunale des eaux du Jorat (AEIJ), la réalisation d'un nouveau bouclage et le remplacement d'un tronçon de conduites d'eau potable et de défense incendie aux lieux-dits Champ-Monney et la Porte de Bret est présenté avec précision par le municipal Jean-Rémy Chevalley.

Tant la commission ad hoc représentée par son rapporteur Pierre-Alexandre Chevalley que la commission de gestion par la voix de Jean-Bernard Chevalley sont favo-

rables à cet investissement que le Conseil accepte à l'unanimité.

Le préavis municipal N° 4/2022 relatif à une demande de crédit de Fr. 131'000.- pour l'achat de la parcelle de vigne no 1625 au Dézaley est aussi soutenu par la commission ad hoc par la voix de son rapporteur Sébastien Jossevel et également par la commission de gestion.

Cette parcelle est située un peu en dessus des deux parcelles déjà propriétés de la commune et appartient à l'ancien municipal Bernard Monnier qui en a proposé l'achat à sa commune de cœur. La parcelle de 1128 m² est fort bien située en Dézaley et très bien entretenue, y compris une capite où le futur ancien propriétaire pourra encore venir contempler son beau Léman.

Comme le prix est très correct pour une acquisition de qualité en plein

Dézaley, le Conseil accepte à l'unanimité moins deux abstentions cet achat qui permettra à la commune d'avoir suffisamment de bouteilles de Dézaley pour les prochaines manifestations.

Le préavis municipal N° 05/2022 relatif à l'arrêté d'imposition est lui aussi accepté sans problème en conservant le taux actuel de 68,5% de l'impôt cantonal de base pour une année.

Les rapports sur les différents Conseils intercommunaux sont lus par Blaise Munarin pour l'ASCL, par Andreas Wuthrich pour l'ACPRS, par Raphaël Durgniat pour l'ORPC et Sébastien Jossevel pour l'APOL.

Le syndic, René Gilliéron, informe le Conseil que le préfet Daniel Floron a convoqué tous les syndics du district de Lavaux pour une séance concernant les problèmes liés à l'énergie.

A ce sujet, le PEC (Plan énergétique communal) est en cours d'élaboration et la Municipalité a souhaité renforcer la commission d'urbanisme, qui sera chargée d'étudier ce dossier, en la passant de 7 à 11 membres, et cette commission élargie devra rapporter sur ses travaux au Conseil communal et par la suite chaque conseillère et chaque conseiller fera le lien avec la population. Une première séance aura lieu le 7 décembre 2022.

Tous les jours, on pèse sur un bouton pour avoir de l'électricité, tous les jours on tourne le robinet pour avoir de l'eau. Mais, s'il n'y a pas d'électricité, il n'y a pas d'eau! Donc, la Municipalité a décidé d'acheter une génératrice pour faire face à une éventuelle panne d'électricité et pouvoir continuer à alimenter les pompes fournissant l'eau potable.

Plusieurs autres informations sont données concernant des travaux rou-

tiers sur un tronçon à La Croix, sur la route du lac de Bret, au rond-point au bas de la Gare, sur le marquage des routes secondaires et aussi un ouvrage le long du cours d'eau la Salanche.

Concernant le dossier de la rénovation des bâtiments au Treytorrens, le Tribunal cantonal ayant invalidé le recours d'Helvetia Nostra, les travaux pourront commencer et, de ce fait, la réfection de la route sera repoussée à la fin des travaux.

Pour finir en beauté, le président Mocellin avait un large sourire pour annoncer que l'équipe du Conseil communal de Puidoux a gagné le concours de rames intercommunal à Cully et a remporté une énorme channe. L'équipe féminine s'est aussi classée très honorablement.

Jean-Pierre Lambellet



Maraçon

Conseil général du 12 octobre

Statu quo pour l'arrêté d'imposition à 74.5% et pour la taxe STEP 2023



Francesco La Spada et Maude Chollet, les nouveaux assermentés avec Samuel Blanc, président du Conseil général

Mercredi 12 octobre, les conseillers de Maraçon se sont réunis dès 20h15, à la salle villageoise pour la séance ordinaire du Conseil général. Ouvrant les débats, Samuel Blanc, président, se réjouit d'annoncer aucune démission mais

deux nouvelles assermentations. Maude Chollet et Francesco La Spada prêtèrent serment sous de chaleureux applaudissements.

Absence de facteurs significatifs justifiant une augmentation

A l'ordre du jour, l'arrêté d'impo-

sition pour 2023 qui fut approuvé, à l'unanimité, moins une abstention, tel que proposé dans le préavis municipal, soit le maintien du taux à 74.5%. L'assemblée a suivi également les conclusions du rapport de la commission de gestion et des finances. Malgré les incertitudes dues à la conjoncture actuelle, aucun élément significatif ne se détache pour proposer une modification de taux. Le marché des emprunts restant stable sur le long terme, la perspective est favorable au financement des investissements. L'évolution de la situation au cours de 2023 déterminera la suite. Le maintien de la taxe STEP 2023, à Fr. 139.- l'an, par équivalent-habitant, fut accepté à l'unanimité. Une taxe comprenant un montant de Fr. 9.-, perçu tant que les installations ne permettent pas le traitement et l'élimination des micropolluants. Dès que les STEP auront mis en place ces mesures, elles seront exemptées de ce complément de taxe. La commission de gestion et des finances approuva la proposition de la Municipalité et releva là aussi, à ce jour, le manque de facteurs justifiant une augmentation.

Réaffectation des locaux scolaires, bois de feu à la hausse, retour des manifestations et projets routiers

«Les enfants sont partis, l'école à Maraçon est finie, décimée par la L.E.O*. Nous cherchons une idée pour réhabiliter les locaux scolaires. Bien

qu'ayant contacté différents organismes, aucune solution n'est apparue. Nous avons fait un appel à toute proposition à nous transmettre d'ici au 14 octobre. A ce jour 6 projets sont rentrés. Une réunion de synthèse se tiendra le 3 novembre. Pour y participer, les inscriptions se font jusqu'au 27 octobre prochain» invita Marc Visinand, municipal des bâtiments.

Serge Serex, en charge de la forêt, annonça que le martelage effectué dans les forêts communales, le 3 juillet, s'est déroulé en présence de Damien Jordan, inspecteur des forêts. Il releva une attaque du bostryche obligeant l'abattage de quelque 70 m³ supplémentaires de résineux et commenta la courbe des prix du bois de service qui avaient profité d'une embellie au printemps pour retomber au tarif d'il y a un an. Le bois énergie a subi une flambée des prix avec une augmentation de + 25% à + 30%.

A son tour, Nicolas Fosserat, municipal des routes, signala que la demande d'abaissement de la vitesse à 30 km/h pour la traversée du village était en cours. Des mesures seront effectuées et des informations plus concrètes interviendront en 2023. Une réflexion relative à l'abaissement de l'éclairage public est au programme.

«Après cette période de disette en matière de festivité, nous rééditons

les Fenêtres de l'Avent. Merci de s'inscrire. Plus d'école, donc plus de participation des enfants au Noël communal. Aussi toute personne désireuse de faire quelque chose ou de s'exprimer à cette occasion est la bienvenue. Du 23 au 25 juin 2023, nous envisageons une fête villageoise cumulant l'accueil aux nouveaux citoyens, la fusion avec La Rogivue et la Fête de l'été, des bénévoles sont recherchés» fit appel Patricia Zeller, responsable de l'animation.

Enfin, Didier Fattebert, syndic présenta les différentes modifications faites sur le projet de création d'un trottoir allant de l'entrée du village, côté Ecoteaux à sa sortie direction Semsales, prochainement mis à l'enquête. «Tout se passe bien avec la famille ukrainienne accueillie au village, grâce à l'implication de plusieurs personnes et particulièrement de Marc Visinand qui a, entre autres, trouvé un stage pour la jeune fille de 15 ans. Nous recherchons des personnes pour dialoguer en français avec cette famille» ajouta-t-il en conclusion.

Sur le coup de 21h, le président mit fin à la séance en donnant rendez-vous à l'assemblée au 2 décembre, à 19h30, pour la dernière rencontre 2022, suivie du repas.

Texte et photo Gil. Colliard

*Loi sur l'enseignement obligatoire

Bourg-en-Lavaux

Conseil communal du 10 octobre, à la salle des Mariadoules à Aran



Maintenir le taux d'imposition en 2023 à 62,5%

C'est une très grosse séance qui attendait les conseillers communaux de Bourg-en-Lavaux, le 10 octobre dernier, avec 14 points à l'ordre du jour dont 2 préavis qui ont donné lieu à de longs débats, particulièrement ceux sur le Règlement sur la perception des indemnités communales liées à la distribution d'électricité et sur le Fonds pour l'efficacité énergétique et la durabilité.

Pour le préavis N° 12/2022 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2023, la Municipalité est partie du constat que l'indicateur de la capacité d'auto-financement de la commune reste à un niveau inférieur à 4%, ce qui est à considérer comme faible. Malgré une situation financière et économique inquiétante de la commune de Bourg-en-Lavaux, elle a toutefois jugé prématuré d'augmenter le taux d'imposition en 2023 déjà et a donc proposé de le maintenir au même niveau que celui de 2022, c'est-à-dire à 62,5%. La Municipalité a présenté le préavis suivant:

1. d'établir l'arrêté d'imposition pour l'année 2023;
2. de maintenir le taux communal d'imposition à 62,5% de l'impôt cantonal de base;
3. de maintenir également tous les autres éléments d'imposition identiques à ceux de l'année 2022.

Le préavis est accepté, malgré les craintes exprimées par la commission des finances et de groupe PSIG.

Le préavis N° 13/2022 pour la réalisation d'un guide opérationnel pour intégration solaire dans un contexte à haute valeur patrimoniale, zone ISOS-A. Forte de son constat selon lequel le guide établi par la Confédération, via l'OFC (Culture solaire - Concilier énergie solaire et culture du bâti) présente une méthode insatisfaisante pour Bourg-en-Lavaux sur plusieurs aspects, la Municipalité propose la réalisation d'un guide opérationnel qui ne constituera pas un document contraignant au niveau légal, mais une aide, dans le même esprit que le Guide paysage édité par la commission intercommunale de Lavaux. Il est apparu, durant le processus, qu'il n'y avait pas besoin que la réalisation de guide passe par le Conseil communal, ni qu'un crédit soit demandé. C'est pourquoi le syndic, Jean-Pierre Haenni, propose à l'assemblée d'amender le préavis de la manière suivante: octroyer à cet effet un crédit supplémentaire de Fr. 22'000.- au budget 2022 et inscrire le solde de Fr. 34'000.- au budget 2023. Le préavis est accepté tel qu'amendé.

Pour le préavis N° 14/2022 - Demande de crédit d'étude pour le projet de production de chaleur sur la base d'un

réseau énergie, de sondes géothermiques et de pompes à chaleur dans le bourg de Grandvaux, l'objectif de la Municipalité est l'obtention d'un crédit permettant une étude de projet sur la faisabilité technique et le budget, pour le projet de chauffage à distance du bourg de Grandvaux. **Le Conseil, où le rapport de la commission des finances et de la commission ad hoc, accepte ce préavis.**

Le préavis N° 15/2022 - Règlement sur la perception des indemnités communales liées à la distribution d'électricité et sur le fonds pour l'efficacité énergétique et la durabilité a, sans nul doute, été celui qui a suscité le plus vif débat et a vu un grand nombre d'amendements être proposés. Plusieurs points ont donc été abordés lors de la discussion. Si toute l'assemblée était d'accord sur la nécessité de la mise en place de cette taxe, de nombreuses questions restaient en suspens. Tout d'abord, quand au but de cet acte, pas assez précis, selon la commission des finances (COFIN). Ensuite sur l'utilisation qui en sera faite, la COFIN estimant que le fond qui sera ainsi créé pourrait servir à financer des projets de la commune et que, ainsi, elle deviendrait juge et partie, puisqu'elle pourrait ainsi s'octroyer des subventions provenant de ce fond.

La question du timing, aussi, s'est posée. La mise en place d'une nouvelle taxe alors que le pays est à l'aube d'une crise économique (augmentation du prix de l'électricité et primes d'assurance qui prennent l'ascenseur) a été jugée comme assez maladroite au niveau du timing. Après que la Municipalité ait rassuré le Conseil communal sur les craintes qu'il pouvait avoir, **le préavis a été accepté après avoir été amendé.**

Le préavis N° 11/2022 - Révision du règlement pour le Conseil communal du 7 septembre 2016 a lui aussi constitué l'un de très gros morceaux de la soirée. Après des discussions passionnées, nombre d'interventions, de propositions et de votes d'amendements, le préavis 11/2022 **est accepté dans une grande salve d'applaudissements.**

A l'ordre du jour, se trouvait également une interpellation quant à l'éclairage de Bourg-en-Lavaux. A cette interpellation le municipal Jean-Christophe Schwaab, a indiqué qu'un préavis était en préparation et qu'il serait soumis au Conseil communal en décembre. Entre autres mesures, il sera question de l'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit, tout en laissant les passages piétons éclairés.

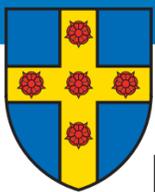
Communications de la Municipalité

Enfin dans les communications de la Municipalité, on apprendra, entre autres que les archives des communes de Rieux, Epesses et Villette seront déménagées durant le mois de novembre avec l'aide de la Protection civile. La Municipalité a également travaillé pour remodeler et adapter de manière assez significative le nouveau règlement et tarifs sur les déchets. Cette nouvelle réglementation a été adressée au surveillant des prix comme la loi l'exige. Du côté de la STEP et de la STREL: la STREL est opérationnelle et bénéficie de magnifiques panneaux solaires. Quant à la STEP, les travaux continuent, mais, selon le municipal en charge du dossier, Jean-René Gaillard, les travaux vont bon train et il est réaliste de penser qu'une visite et une inauguration pourront avoir lieu avant l'été 2023. On apprendra aussi que les vendanges communales ont été de bonne qualité. Au niveau de l'APOL, le budget 2023 a été adopté par l'assemblée intercommunale. Enfin, la municipale Evelyne Marendaz Guignat informe le Conseil communal que son dicastère est quelque peu chahuté en cette période avec les tensions sur le marché et la pénurie énergétique qui se profile.

Eric Moser

Chexbres

Conseil communal du 11 octobre



Reconduction pour une année du taux d'imposition



Le municipal Bertrand Kolb présentant les travaux réalisés dans le bâtiment de la gare de Chexbres

La présidente Marine Botfield ouvre cette séance d'automne devant un Conseil presque au complet. Une minute de silence est observée à la mémoire de l'ancien syndic Jean-Daniel Delay, décédé le 29 août dernier.

Le préavis municipal N° 4/2022 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2023 est adoubi par la commission des finances, par la voix de son rappor-

teur Fabrice Mattia et le Conseil vote à l'unanimité la reconduction pour une année du taux d'imposition de 67,5% de l'impôt cantonal de base.

Le préavis municipal N° 5/2022 concernant une demande de crédit de Fr. 159'000.- destiné à l'assainissement de la chaussée et à la réfection du mur de soutènement du chemin du Daillard, secteur cimetièrre, est également approuvé par la commission des finances et ce préavis est aussi **adopté à l'unanimité.**

Le montant des amendes prélevées lors d'une absence à une séance du Conseil communal sera versé au Cinéma de Chexbres.

Les séances 2023 auront lieu les 22 mars, 22 juin, 10 octobre et 15 décembre.

Communications municipales

Le syndic, Alain Bouquet, remercie tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation des festivités liées au passage du Tour de

France le 10 juillet, en la mémoire des vigneronns de Chabag et au Charivari.

La Municipalité est à la recherche d'un nouveau fontainier à la suite de la démission du responsable actuel, Michaël Girod, pour le 30 novembre 2022.

La présidente du Conseil d'Etat du canton de Vaud, Christelle Luisier Brodard, a adressé aux municipalités une lettre les priant d'identifier et de réaliser rapidement des économies d'énergie concernant les bâtiments et l'éclairage public. En outre, le préfet du district de Lavaux, Daniel Flotron, a convoqué tous les syndics de son district le 25 octobre pour une séance dédiée à ce souci éner-

gétique afin d'y faire face ensemble et de manière coordonnée.

Dans cet ordre d'idée, le municipal Jean-Louis Paley est déjà en possession d'un devis de Fr. 75'000.- pour pouvoir gérer les lampadaires individuellement en éteignant une partie et en conservant allumés ceux éclairant les passages pour piétons, ce qui est obligatoire. Cet élément fera partie de l'étude globale.

Le municipal, Bertrand Kolb, présente un diaporama sur les travaux réalisés jusqu'à ce jour dans le bâtiment de la gare et tout devrait être prêt pour le 14 avril 2023.

Texte et photo Jean-Pierre Lambelet

Publicité

mayor
SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage

CH - 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch

AXOR

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 23 octobre 2022

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Paroisse d'Oron-Palézieux Oron 10h00	Paroisse de Belmont-Lutry Lutry 10h00	
Paroisse du Jorat Corcelles-le-Jorat 10h00	Paroisse de Pully-Paudex La Rosiaz 10h00	
Paroisse de Savigny-Forel Savigny 10h00	En cas de doute, rendez-vous sur www.eervv.ch	
Paroisse de St-Saphorin St-Saphorin 10h15	ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE FREE N/A	
Paroisse de Villette St-Saphorin 10h15	ÉGLISE CATHOLIQUE	
	Chapelle 9h00 messe	
	Cully 9h30 messe	
	Lutry 10h00 messe	
	Rue 18h00 samedi	

CINÉMAS

Oron-la-Ville

Une goutte d'eau sur un volcan Documentaire de Sébastien Devrient v.f. - 0/16 ans Projection en présence du réalisateur Vendredi 21 octobre à 20h	Vedette Documentaire de Claudine Bories et Patrice Chagnard v.f. - 16/16 ans Dimanche 23 octobre à 18h Lu 24 et ma 25 octobre à 20h
--	--

Un beau matin Fiction de Mia Hansen-Love v.f. - 12/12 ans Dimanche 23 octobre à 20h	Sage-femmes - Voir le jour Documentaire de Leïla Kühni vost.fr - 8/16 ans Samedi 22 octobre à 20h
---	---

Chexbres

Les bads Guys de Pierre Perifel Samedi 22 octobre à 15h	Une histoire provisoire de Romed Wyder Sa 22 et ma 25 octobre à 20h30
--	--

Carrouge

Ticket to paradise Comédie de Ol Parker Ve 21 et sa 22 octobre à 20h30	Tout le monde aime Jeanne Comédie de Céline Devaux Samedi 22 octobre à 17h
---	---

Retrouvez d'autres informations sur www.cinemadoron.ch / www.cinechexbres.ch / cinema-du-jorat.ch

SUDOKU

N° 185 DIFFICULTÉ: 2/4 THIERRY OTT

	2	9	5					
3		1		7	2		9	
	5			4		2		
				2				
				6		7	8	5
8			7	3				
		3	1			4		
	8		3	5		9		2
9	6					3		

INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9.

Le même chiffre ne peut figurer :

- qu'une seule fois par colonne ;
- qu'une seule fois par ligne ;
- qu'une seule fois par carré de neuf cases.



Solution	N°183							
2	3	6	1	7	9	4	5	8
7	8	9	4	5	6	1	2	3
5	1	4	8	2	3	9	6	7
1	4	5	2	9	8	3	7	6
9	7	8	3	6	5	2	1	4
6	2	3	7	1	4	8	9	5
3	6	2	5	8	1	7	4	9
8	9	7	6	4	2	5	3	1
4	5	1	9	3	7	6	8	2

SERVICE CLIMATISATION
dès CHF 150.00 **
**sans les Fournitures et gaz

GARAGE DE LA CROIX
1090 La Croix-sur-Lutry 021 791 53 74

ENTRETIEN TOUTES MARQUES

CARXPERT SYM PEUGEOT SCOOTERS ISUZU

WWW.GARAGEDELACROIX-LUTRY.CH

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 20 au mercredi 26 octobre 2022 Mis à jour le 18.10.22

Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully
JE 20	+16° +8°	+16° +8°	+19° +9°
VE 21	+14° +13°	+14° +13°	+16° +14°
SA 22	+17° -11°	+17° -11°	+17° +11°
DI 23	+17° +11°	+17° +10°	+17° +12°
LU 24	+14° +10°	+14° +10°	+15° +12°
MA 25	+14° +8°	+14° +8°	+16° +11°
ME 26	+14° +9°	+14° +9°	+16° +12°

AGENDA

<p>Lavaux</p> <p>23 octobre, sur la route du lac, Lausanne Marathon. www.lausanne-marathon.ch</p> <p>Aran</p> <p>Tous les dimanches à la place St-Vincent, de 10h à 16h, marché du dimanche.</p> <p>5 novembre, dès 19h, à la salle des Mariadoules, loto du sauvetage de Villette.</p> <p>Cully</p> <p>27 octobre, dès 11h à la salle Davel, repas de soutien du FC Vignoble. www.fcvignoble-cully.ch</p> <p>29 octobre, de 17h à 19h au temple, village d'activités Halloween.</p> <p>30 octobre, de 9h à Moratel, Régate des feuilles mortes.</p> <p>6 novembre, de 14h30 à 17h30 à la salle des Ruvines, Loto du Kiwanis Club de Lavaux.</p> <p>6 novembre, de 10h à 16h à la salle Davel, Repair Café</p> <p>Forel (Lavaux)</p> <p>22 octobre, au stand de la Bedaule, tir de clôture et soirée fondue des Amis du tir de Grandvaux-Villette.</p> <p>28 octobre, à la grande salle, match aux cartes de la Gym Hommes.</p> <p>3 novembre, à 20h à la caserne, les pompiers vaudois recrutent.</p> <p>6 novembre, à 14h et 20h à la grande salle, loto des Rossignols accordéonistes.</p>	<p>Grandvaux</p> <p>28, 29 et 30 octobre, dès 16h, Brisolée du Caveau Corto. Sans réservation sauf groupes dès 8 personnes: 079 823 45 72.</p> <p>Lutry</p> <p>24 au 28 octobre au terrain du Grand-Pont, «FC Lutry Football camps 2022».</p> <p>Inscriptions sur www.marauxsportevent.ch/fclutry</p> <p>25 octobre, de 14h à 16h, à l'association Lutry-EnVie, groupe habitant.</p> <p>3 et 4 novembre, à 20h, à la l'Esprit Frappeur, Lélia Lortik. Rés. www.espritrappeur.ch</p> <p>4 au 13 novembre, dès 11h à la Villa Mégroz, exposition photos de Françoise Favez, Christian Riethauser, Alain Tallichet et André Würzler.</p> <p>Mézières</p> <p>Jusqu'au 3 novembre, à la bibliothèque, exposition d'illustrations et de peintures de Charlotte Renevey.</p> <p>2 novembre, de 9h30 à 11h à la bibliothèque, Action né pour lire.</p> <p>Oron-la-Ville</p> <p>Tous les samedis de 9h à 12h30, à la place de Foire, marché hebdomadaire.</p> <p>Palézieux</p> <p>22 octobre, de 15h à 17h, au terrain des Charboneyres, match de rugby.</p> <p>29, 30 octobre et 5, 6 novembre (sa 20h et di 17h) à la salle polyvalente, spectacle de fin d'année du chœur mixte Crescendo.</p> <p>4 novembre, dès 19h. au Battoir, nuit du vin cuit.</p> <p>5 novembre, de 9h à 13h, au Battoir, marché du terroir.</p>	<p>Pully</p> <p>9 novembre, de 13h30 à 17h30, à la Maison pulliérane, braderie à Pully par l'Entraide familiale.</p> <p>Jusqu'au 11 décembre, au Musée d'Art, «Le voile du réel», photographies de Matthieu Gafsou. www.museedartdepully.ch</p> <p>Jusqu'au 17 décembre, à l'ArchéoLab, «La malédiction d'Hécate», une expo-aventure sur la magie à l'époque romaine. www.archeolab.ch</p> <p>Café-théâtre de la Voirie, rés. www.theatredelavoirie.ch</p> <p>29 octobre, à 20h30, «Cash Combo», songs & movies.</p> <p>3 et 4 novembre à 20h, «Hanna Gorani», art-pop/rock trio.</p> <p>5 et 6 novembre (ve 20h30 et sa 17h), «Derborence - voyage dans les alpes», théâtre et chants.</p> <p>L'Octogone, rés. 021 721 36 20 ou www.theatre-octogone.ch</p> <p>3 novembre, à 20h30, musique «Superpoze - nova cardinale», ambient instrumentale.</p> <p>5 novembre, à 20h30, théâtre «La course des géants» texte et mise en scène Mélody Mourey.</p> <p>Riez</p> <p>4 et 5 novembre, dès 18h à la salle St-Théodule, soirée saumon fumé et foie gras.</p> <p>Ropraz</p> <p>Jusqu'au 30 octobre, à la Fondation l'Estrée «Lire l'invisible», exposition de Marie-Claire Meier et Alain Pittet.</p>	<p>Rue</p> <p>Jusqu'au 15 octobre à la Chapellenie, «Au-delà du rêve» exposition de Marcel Dorthe.</p> <p>Savigny</p> <p>21-22 octobre, dès 18h sur la place du Forum, nuit de la raisinée.</p> <p>26 octobre, à 19h30 au Forum, concert fanfare militaire Ecole de recrue, org. UIF.</p> <p>Servion</p> <p>Café-théâtre Barnabé, Rés. 021 903 0 903, www.barnabe.ch, repas-spectacle 19h, spectacle 20h30. Dimanche, 12h30.</p> <p>Jusqu'au 4 novembre, «De noces à trepas», meurtres et mystères par l'association Rêves en stock.</p> <p>Si vous désirez voir figurer vos manifestations gratuitement dans notre rubrique «agenda» merci de nous faire parvenir votre programme à redaction@le-courrier.ch</p>
--	---	--	--

Publicité

POMPES FUNÈRES

GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.pfg.ch

IMPRESSUM

ABONNEMENT
1 an Fr. 92.-
(> fin 2022 = Fr. 17.-)

ADMINISTRATION
Les Éditions Lavaux-Oron Sàrl
26, route de l'Industrie - 1072 Forel
Tél./Fax: 021 908 08 08/09

www.le-courrier.ch

TIRAGE
26'000 exemplaires

IBAN CH92 8080 8008 2357 1001 9

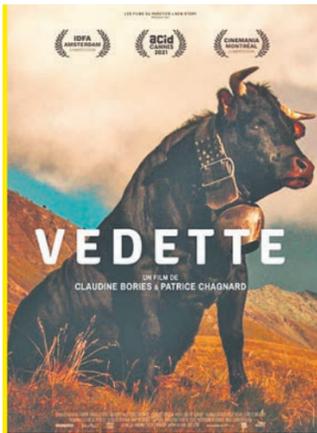
RÉDACTION
Arvid Ellefplass
redaction@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 05

MISE EN PAGE
Céline Maman et Blaise Marro
annonces@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 01

PUBLICITÉ
Jean-Philippe Barbey
jphbarbey@le-courrier.ch
Tél. 079 434 78 79

ÉDITEUR / DIRECTEUR
Olivier Campiche
olivier.campiche@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 08

Retrouver votre journal sur toutes les plateformes!



LE RENDEZ-VOUS DOCUMENTAIRE DES CINEMAS ROMANDS

CINEDOC 22
CH 23
SAISON 7

Une vedette de cinéma dans le val d'Hérens

d'Hérens. Elle a même été la reine des reines à l'alpage. Le film la capture pendant dans ses dernières années, alors que son état ne lui permet plus de concourir. Entourée par deux éleveuses sensibles, la vache vieillissante semble aussi triste que ces deux femmes. La situation les pousse à laisser *Vedette* chez des baby-sitters pour l'été, qui ne sont autres que nos deux réalisateurs.

se rapproche d'une vache et de ses deux éleveuses, jusqu'à arriver à une interview face caméra qui permet de saisir ce que *Vedette* représente pour elles. C'est ce point de vue, ensuite, que le documentaire développe en faisant de *Vedette* un véritable personnage de cinéma.

Descartes à la grange

Baby (ou cow)-sitter provisoire de *Vedette*, Claudine Bories entre dans la trame narrative, par la voix d'abord, pour évoquer la peur qu'elle a de l'énorme animal. Sa posture relaie celle du public, en lui permettant de s'identifier dans le film à un personnage externe au monde de l'élevage. Entrant ensuite dans le champ, elle s'attelle à apprivoiser l'animal par des mises en scène aussi comiques qu'évocatrices. La réalisatrice parvient ainsi à rendre sa singularité à un animal en lui lisant des textes tels que la théorie de l'animal-machine de Descartes. Le film progresse dès lors avec humour et intelligence dans

cette individuation du personnage, qui correspond aux changements de perception que les réalisateurs décrivent avoir eux-mêmes vécus.

Droit à la parole, droit à l'expression

Ces plans d'une réalisatrice française faisant la lecture à une vache valaisanne qui fait trois fois sa taille dans une grange sont aussi saugrenus que pertinents. On lit fréquemment la différence fondamentale entre l'homme et l'animal dans le rapport au langage. Cet écart entre le mode d'expression humain et celui des bêtes pose aussi la question du type de communication possible entre les deux types d'êtres vivants. Dans ces séquences, on perçoit ainsi les tentatives attendrissantes d'une réalisatrice cherchant à apprivoiser sa protagoniste par le mode d'expression qu'elle connaît. *Vedette*, quant à elle, use du sien pour lui répondre. Les questionnements éthiques et globaux que relaient le film quant au spécisme sont ainsi directement représentés par ces séquences où la réalisatrice essaie de tisser un lien de confiance qui permettrait à *Vedette* de signifier d'une manière ou d'une autre qu'elle est d'accord d'être filmée, un enjeu fondamental de l'éthique du documentaire. Par sa forme comme par son fond, *Vedette* est dès lors un film intelligent et pertinent.

Charlyne Genoud

« Vedette »

de Claudine Bories et Patrice Chagnard
France, 2021, 100'

VF, 8/12 ans

Vendredi 21 octobre, à 20h30, au cinéma de la grande salle de Chexbres. En présence des cinéastes

Du plan large au gros plan

Par le cas concret et singulier du val d'Hérens, un endroit où le bétail est traité bien différemment d'ailleurs, il s'agit de questionner le lien global de l'homme à l'animal. Ceci passe par un film proposant de changer le regard de son public de manière progressive. Tout commence ainsi par des plans larges de vaches à l'alpage, ornées de numéros qu'on leur peint sur la peau pour les identifier. De loin, une vision du troupeau. Graduellement cependant, la caméra

Réalisateurs cow-sitter

Vedette est une reine du val



La réalisatrice parvient à rendre sa singularité à un animal en lui lisant des textes tels que la théorie de l'animal-machine de Descartes directement dans sa grange

C'est à lire

Un témoignage dantesque sur la guerre

L'histoire oubliée de la débâcle italienne sur le front russe

« La plupart ne reviendront pas », d'Eugenio Corti

Nous sommes en juin 1942. Eugenio Corti (1921-2014) est mobilisé dans l'armée italienne comme sous-lieutenant d'artillerie. Ce n'est pas un fasciste militant. D'ailleurs, après la chute de Mussolini en 1943, il combattra aux côtés des Alliés pour libérer son pays de la botte allemande. Mais le jeune intellectuel lombard est alors persuadé de servir la patrie et le roi... Il demande donc son affectation sur le front russe. C'est une page trop méconnue de la Seconde Guerre mondiale que cette participation italienne aux combats en Russie. Or l'armée du Duce est mal équipée. Ce sont des divisions d'infanterie et des divisions alpines qui vont devoir affronter les chars soviétiques. Du 19 décembre 1942 au 17 janvier 1943, les troupes italiennes effectuent une terrible « marche de la mort », pour échapper à la poche dans laquelle elles sont encerclées. Et cela dans la neige, le vent et le froid glacial. Seuls quatre mille hommes, dont trois mille blessés, sur trente mille soldats du 35^e corps d'armée italien s'en sortiront.

De cette épopée tragique, pendant laquelle il a écrit un journal, Eugenio Corti fera un récit publié en italien après la guerre, et à nouveau en français en

2022. Son témoignage est d'un extrême réalisme, qui correspond assez à l'esprit du néo-réalisme dans le cinéma italien de l'époque. Il évoque par exemple ces cadavres de « fantassins transformés en blocs de glace, dont les dents mises à nu formaient un rictus de douleur ». La retraite se mue en fuite, où la lâcheté des uns côtoie le courage et l'abnégation des autres. Quant aux Allemands, beaucoup mieux fournis en véhicules motorisés et en panzers, ils n'ont que mépris pour ces alliés italiens et ne les aident en rien. Corti croit en la Providence divine, invoque régulièrement la Madone de son village et récite son chapelet. Comme officier, il déplore le manque de pièces d'artillerie et tente en vain de faire régner un peu d'ordre dans cette « débandade ». Il témoigne de l'extrême cruauté de la guerre sur le front Est. Les Allemands abattent systématiquement tous les Russes prisonniers. Les soldats de l'Armée rouge procèdent de même. Quant aux Italiens faits prisonniers par les Soviétiques, l'écrasante majorité mourra dans les trains glacés qui les mèneront dans les camps, d'épuisement, de faim ou du typhus dans ceux-ci. Les lecteurs garderont en mémoire les scènes atroces qui se succèdent: blessés laissés sans soins médicaux qui supplient qu'on les emmène, épisodes de barbarie commis par la Wehrmacht, la

faim, le froid, le délire de soldats épuisés qui tombent dans la neige et y meurent. Cadavres pourrissants, monceaux de morts: « Voilà ce qu'est la guerre! ». Le jugement du lieutenant Corti envers les Allemands est ambigu: d'un côté, il n'éprouve que dégoût pour leur cruauté, de l'autre il admire leur ordre et leur discipline. Quant aux chefs fascistes restés « bien au chaud » à Rome, qui ont envoyé à la mort les troupes italiennes mal équipées, mal vêtues, il les traite de « cochons » et de « salauds ». Ce qui ressort aussi de ce récit, c'est « l'instinct animal de conservation » qui anime l'espèce humaine. Certes, on pourra ne pas être d'accord avec les idées de l'auteur, pour qui la guerre est le châtiment par Dieu de l'humanité entière... Pendant cet enfer de l'hiver 1942-1943 est né un écrivain. Il rédigera notamment *Cheval rouge*, qui passe selon certains critiques pour un véritable « *Guerre et Paix* transalpin ». Le récit l'aurait non ritornano vaut la peine d'être lu, non certes pour se repaître d'horreurs, mais comme évocation de la guerre, avec ce qu'elle charrie chez les hommes de Mal, et parfois aussi de Bien.

Pierre Jeanneret

Eugenio Corti, *La plupart ne reviendront pas*
Editions Noir sur Blanc, 2022, 316 p.

FOOTBALL

FC Puidoux-Chexbres Puidoux-Chexbres

Résultats des matches

Jun. D/9	FCPC - Lausanne Nord Academy I	2-7
Jun. B, 1 ^{er} degré	Foot Lavaux I - FC Lutry I	1-4
Jun. B, 2 ^e degré	FC Jorat-Mézières - Foot Lavaux II	7-2
Jun. E	FC Etoile Broye VI - FCPC II	4-7
Jun. E	Vevey-Sports I - FCPC I	31-0
Jun. D/9	FCPC I - FC Lausanne-Sports I	2-7
Jun. B, 1 ^{er} degré	FC Chavannes Epenex - Foot Lavaux I,	6-0
5 ^e ligue	FC Concordia Lausanne III - FCPC IA	4-2
5 ^e ligue	FC Stade Payerne II - FCPC IB	3-4

Prochains matches à Puidoux, terrain du Verney

Mercredi 19 octobre

5 ^e ligue	FCPC IA - FC Bex II	20h00
5 ^e ligue	FC Yvonand III - FCPC IB	20h15

Dimanche 23 octobre

5 ^e ligue	FC Granges-Marnand II - FCPC IB	
Juniors C II	FC Roche - Foot Lavaux (9089) II	13h30
Juniors C I	CS La Tour-de-Peilz I - Foot Lavaux (9089) I	15h00



AS Haute-Broye Oron-la-Ville

Résultats des matches

2 ^e ligue	FC Vallée de Joux I - AS Haute-Broye I	5-6
2 ^e ligue	AS Haute-Broye I - AS FC Napoli Vevey	0-5
4 ^e ligue	AS Haute-Broye II - FC Donneloye II	2-5
Séniors 30+	CS La Tour-de-Peilz II - AS Haute-Broye	4-1
Séniors 30+	AS Haute-Broye - FC Vignoble	1-1
Juniors E I	CS La Tour-de-Peilz I - AS Haute-Broye I	4-3
Juniors E II	AS Haute-Broye II - Mvt Menthue V	pas joué
Juniors E III	Mvt Menthue VI - AS Haute-Broye III	4-14
Juniors D/9 I	AS Haute-Broye I - FC Stade-Lausanne-Uchy I	6-1
Juniors D/9 II	FC Echallens Région IV - AS Haute-Broye II	4-1
Juniors C1	CS Ollon I - AS Haute-Broye	1-3
Juniors B1	Mormont-Venoge I - AS Haute-Broye	2-8

Prochains matches à Oron-la-Ville, place des Sports

Samedi 22 octobre

2 ^e ligue	AS Haute-Broye I - FC Stade-Lausanne-Uchy II	17h00
----------------------	--	-------

Courrier des Lecteurs

Rentrée scolaire et saison hivernale

Chers amis automobilistes, routiers, cyclistes, trottinettes.

Au mois de novembre après le changement d'heure, le matin il va faire nuit et nous arrivons dans la période de la pluie, du brouillard, de la neige et du verglas.

A Puidoux, la montée ainsi que la descente de la gare n'est pas une autoroute. Il y traverse une centaine de gamins et parents quatre fois par jour.

Alors si vous allez prendre un train, un rendez-vous de chantier ou autres, adapter votre temps de trajet et votre vitesse, Merci.

Je rappelle aux parents que seuls les Bus PTT sont prioritaires pour des raisons de correspondance.

J'en profite pour faire un clin d'œil à tous mes collègues de la région ainsi qu'à vous tous lectrices et lecteurs et vous souhaite une très belle saison hivernale.

Eric-Alain Roulet, patrouilleur Puidoux-Gare

Voile

Nouvelle
série
1/3

« Jeudi 12 », 50 ans d'une légende vivante

Daniel Voruz est navigateur, architecte et constructeur naval. Il a porté tout au long de sa carrière un soin particulier à ses réalisations. Il a aimé son métier. Il est aussi excessivement modeste. Les voiliers issus de son chantier, les Jeudi 12 et 6.5m, ont brillamment concouru sur les différents plans d'eau du lac et au-delà. La proximité de l'ancien chantier avec Moratel, la sympathie du constructeur naval et l'excellence des voiliers nés de son savoir-faire nous incitent à faire connaître ici l'histoire d'un magnifique voilier au palmarès prestigieux, le Jeudi 12.

Historique

L'histoire des Jeudi 12 a débuté en 1972 alors que Daniel travaillait chez Egger à Saint-Aubin, un chantier naval qui construisait alors des 5.5 JI de renommée internationale. À la même époque à Cully, les frères Michel et George-André Blondel s'intéressaient à la série des Flying Forty dont le numéro 13, amarré à Moratel, appartenait à leur ami Bernard Brot. L'idée initiale des Blondel était d'acheter une coque nue de Flying Forty au chantier naval Luthi sur laquelle élaborer un nouveau voilier. L'affaire ne s'étant pas faite, les deux frères ont confié à Daniel le soin d'établir le plan d'un voilier plus grand. Le but des futurs propriétaires était que le nouveau voilier soit au moins aussi rapide qu'un Flying Forty. L'idée de Daniel, avec une construction en bois moulé dotée d'un mât de 5.5m, était de réaliser une unité à l'aise dans les petits airs.

Construit en bois moulé trois plis, ce premier Jeudi 12, mesurait 9.35 mètres hors tout pour un bau maxi de 2.52 mètres et déplaçait 2440 kilos. Son tirant d'eau était de 1.40 mètres avec un lest en plomb de 1400 kilos coulé dans le jardin des frères Blondel. Le cahier des charges stipulait que le voilier devait marcher dans les petits airs, être simple et habitable pour de courtes croisières, recevoir un gréement de 5.5m du fait de nombreuses voiles d'occasion disponibles à cette époque, répondre à la jauge ABC et entrer dans le port de Moratel.

Nicole Blondel trouvait ce bateau parfait, bien construit, soigné dans la finition. « Daniel était perfectionniste, ajoute-t-elle, contrairement au Flying Forty où de nombreuses échardes gâchaient le plaisir de la cuisine ». Elle se souvient d'avoir préparé aux navigateurs des déjeuners avec œufs et lard,

« Le nouveau voilier s'appellera Jeudi 12, et il doit terminer sa traversée d'Atlantique un jour avant Vendredi 13, le célèbre détenteur du record » Daniel Blondel

Or, tracer le plan d'un voilier confortable et le faire gagner sont deux thèmes qui requièrent un certain talent. « Espace, confort, vitesse » fut la devise du constructeur. Il traça un plan qu'il présenta à l'architecte naval Pierre Noverraz, co-créateur du légendaire Toucan, qui l'aïda même à calculer la résistance du gréement. La construction dura d'avril à novembre 1973 dans un abri aménagé à cet effet sous la nouvelle route cantonale, au cœur de Cully. Après environ 2000 heures de professionnels et 1000 fournies par les frères Michel et Georges-André Blondel aidé de son épouse Nicole, la mise à l'eau fut dignement fêtée le 24 novembre 1973 à Lutry, du fait du manque d'eau à Moratel.

« avec du chaud » sur le gaz. L'équipage courrait le ventre plein, ce qui contribua sans doute à leurs excellents résultats. Son mari se souvient des premières voiles Fragnière, un expert en la matière, puis de Watts, un américain venu tout exprès dont les voiles étaient un must. Le bateau avançait alors qu'il n'y avait aucun vent, et offrait des conditions sportives par forte vaudaire.

« Le nouveau voilier s'appellera Jeudi 12, et il doit terminer sa traversée d'Atlantique un jour avant Vendredi 13, le célèbre détenteur du record » dit les frangins optimistes, se souvient Daniel ! En tous cas, le nouveau-né allait être bien plus rapide qu'un Flying Forty !...



Ce bateau à la robe vert tendre baptisé Jeudi 12, le The, Dze avec l'accent cullieran, LE en français, comme l'appelait Daniel, donna son nom à la série de tous les Jeudi 12. On le retrouve encore régulièrement aux régates de Lutry et de Pully. Z 612, son premier numéro dans la grand-voile, fut ensuite vendu à Jean Jacques Schwaab et Kurt Oesch, et arbora le numéro Z 1 qui allait devenir SUI 1.

« C'est le premier lesté sur lequel j'ai navigué, il appartenait alors à mon père et Kurt Oesch (qui a été président du Conseil d'administration de la CGN il y a quelques années), se souvient Jean Christophe Schwaab. Il ne portait pas encore le SUI 1, mais le Z 612. C'était mes premières croisières, ma première Cully-Meillerie, souvent avec Greg Bovard (qui partage aujourd'hui le Cladestino et navigue sur le T2)... Notre objectif de régates était de finir devant les Toucans-cabine, et on y arrivait quelques fois ! Il avait alors une couleur bien vaudoise, vert et blanc. C'est vraiment un bateau magnifique. »

Ce premier Jeudi 12, fut revendu le 22 mai 1991 à Gilles Favez qui navigua avec et y habita.

« Nous visons Morges et ça paie ! A nous « l'orgasme vélique » ! Gilles positionne l'étrave du JEUDI comme il le ferait d'un dériveur, l'étrave s'enfonce, l'eau commence à bouillonner sur le pont de l'étrave... et... c'est le coup de pied aux fesses ! La bête s'envole, l'eau est pulvérisée, la vague d'étrave est au bau maxi... c'est SUPER ! » Ces lignes d'Alain, un équipier de Gilles Favez, sont extraites de la plaquette du JEUDI 12 et montrent lors du Bol 1993 le sentiment (voire plus...) que procurait ce beau bateau.

(à suivre)

Texte Christian Dick et photos G.A. Blondel

Sources : Skipper, plaquette Jeudi 12, Daniel Voruz, George-André et Nicole Blondel

S'il se trouvait parmi vous un propriétaire, un navigateur ou un passionné qui souhaiterait partager une anecdote, une photo ou un commentaire sur ces articles, ils seront les bienvenus chez Christian Dick : c.dick@bluewin.ch

Publicité

ACTION du mardi 18 octobre 2022
au samedi 24 octobre 2022

Coca-Cola

- Classic
- Zero
- 6 x 1,5 litre

50%
6.30 au lieu de 12.60

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER
PARTENAIRE

MICHEL ROSSIER SERVICES MULTIMEDIA

Vente - Réparations - Installations - Devis et Conseils
TV - Vidéo - Audio - Multimedia - Antennes - Sonorisation

1083 MEZIERES

Toujours à votre service au:

021 903 25 43 ou par mail:
info@michel-rossier.ch

ACTION du mardi 18 octobre 2022
au samedi 24 octobre 2022

Original Swiss Raclette

- Surchoix
 - Poivre
 - Ail
- en tranches, 2x300g

32%
8.50 au lieu de 12.60

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER
PARTENAIRE